CNCR

COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION DE LA RECHERCHE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire, le présent rapport d'activité 2018 sera adressé avant le 30 mars 2019 au directeur général de l'agence régionale de santé d'Île de France. Conformément à la convention constitutive du groupement, il sera également adressé aux instances des établissements membres ainsi qu'à leurs ARS.

Les comptes financiers du groupement sont annexés au document après leur approbation par l'Assemblée générale du 12 mars 2019.

SOMMAIRE

Le mot du Président-Administrateur 4
Le mot de la Directrice 5

LES ACTIONS DU CNCR 6

1. Être force de proposition auprès des pouvoirs publics **10**
2. Impulser des mécanismes favorables à la recherche hospitalière **15**
3. Renforcer la position des CHU-CHR et CH-CHS dans la recherche : inscription au RNSR **16**
4. Mieux affirmer la place des CHU-CHR et CH-CHS par une politique de partenariat active **17**
5. Les groupes de travail opérationnels **19**
6. Événements **20**
7. Une offre d'outils variés pour maximiser les chances de succès et valoriser les atouts de la recherche hospitalière **22**
8. Expertise et conseil à la demande **25**
9. Communiquer : services de centralisation, de partage et relais d'information **26**
10. Mutualisation nationale de formations expertes **28**
11. Production d'analyses **30**

FONCTIONNEMENT 32

1. Le GCS CNCR **32**
2. Les établissements membres du CNCR **32**
3. La gouvernance **34**
4. L'équipe opérationnelle **35**
5. Gestion et activité courante du groupement **35**
6. Le financement **37**

LE MOT DU PRÉSIDENT-ADMINISTRATEUR

L'année 2018 a été marquée de temps forts, résultats concrets du travail du CNCR pour soutenir le rayonnement de la recherche hospitalière. Cette année est la dernière du nouveau cycle quadriennal lancé en 2015 et démontre que la ligne stratégique décidée à l'époque était pertinente. Ainsi, le GCS est désormais reconnu pour son expertise et sa légitimité dans la défense des intérêts hospitaliers en matière de recherche en santé.

A titre d'exemple très significatif, je citerais en premier lieu, l'inscription des CHU et certains CH au répertoire national des structures de recherche (RNSR), qui permet de recenser et de rendre visibles nos structures et aux chercheurs hospitaliers de postuler désormais directement aux appels à projets de l'ANR.

Autres preuves que la légitimité du CNCR dans le paysage de la recherche s'accroît encore : plusieurs auditions et interventions devant l'Assemblée nationale et le Sénat, la poursuite et le renforcement d'une politique de partenariat active : Hcéres, FHF, Elsevier Masson – autant d'acteurs majeurs dans notre domaine. Ces partenariats contribuent, par leurs actions ou la participation à des évènements nationaux, à la visibilité et la démonstration de l'excellence des équipes de recherche hospitalière.
Au cours de l'année, de nouveaux projets s'inscrivant sur le long-terme ont vu le jour comme le think tank « Les amis du CNCR », composé de 14 acteurs de la recherche en santé. Il apporte une animation médico-scientifique et fait office de « scientific advisory board ». Réfléchissant sur des modèles de structuration de la recherche, le CNCR a lancé en mai 2018 une enquête nationale pour établir un état des lieux et un retour exhaustif sur l'expérience FHU-DHU. Les résultats traduisent un réel engouement des équipes de recherche pour les deux mécanismes, 96% des répondants souhaitant un renouvellement du dispositif.

2018 est aussi l'année de nombreux avancements décisifs pour les équipes du CNCR. Le Parcours Recherche du Patient que porte le CNCR depuis 2 ans s'inscrit de façon constante en filigrane des sujets portés par le GCS, remportant toujours plus d'adhésion. Il se traduit notamment par la proposition de guichet unique adossé à un « territoire de recherche », organisation fortement facilitatrice et innovante de maillage territorial de la recherche fédérant le CHU, les CH et maisons de santé. Grâce à sa pertinence et la capacité de mobilisation et de lobbying du CNCR, cette proposition est intégrée au calendrier d'examen du Projet de Loi relatif à l'organisation et la transformation de notre système de santé.

Enfin, l'année s'est terminée à la fois avec les Assises hospitalo-universitaires et le Rapport CHU de demain qui dessine des nouvelles perspectives d'avenir et la publication de la lettre du Conseil Scientifique de l'Inserm, dont je fais partie. Ce courrier insiste sur un renouvellement des relations CHU-Inserm : « promouvoir les synergies efficaces et en proposer de nouvelles », « augmenter la confiance » et favoriser « un pilotage commun de la politique de recherche au sein des CHU », sont autant de bonnes pistes de travail dont le CNCR se félicite.

Le Comité National de Coordination de la Recherche est devenu un acteur majeur et légitime de la recherche clinique hospitalière. Il travaille avec un objectif immuable d'excellence globale : excellence de la recherche, excellence des équipes, excellence des résultats.

Vous souhaitant une bonne lecture,

Professeur Antoine Magnan

LE MOT DE LA DIRECTRICE

De par l'article 10-2 alinéa 6 de la convention constitutive du GCS CNCR, « le Président – Administrateur, sur proposition du Vice-Président ayant la qualité de Directeur Général et en accord avec l'autre Vice-Président, nomme pour quatre ans et sous sa responsabilité le Directeur. » Arrivée presque au terme de ce mandat de Directrice qui m'a été confié en 2015, il est temps de jeter un œil dans le rétroviseur pour mesurer le chemin parcouru et dresser un rapide bilan. Ce premier mandat a permis la mise en œuvre du projet du nouveau CNCR : nouvelle convention constitutive, nouvelle gouvernance et modalités de vote des collèges CHU et CH, mise en place des cellules et de l'équipe, des financements, équipements et locaux. Au terme de ces -presque- 4 ans, le CNCR est arrivé à une certaine maturité et des résultats tangibles.

Je suis fière du travail accompli à ce jour et désireuse de poursuivre mon engagement au service des ambitions du CNCR. C'est pourquoi j'ai souhaité renouveler ce mandat pour une nouvelle période de 4 ans, notamment pour accompagner jusqu'à la fin de son mandat le Président-Administrateur Pr Antoine MAGNAN, continuer nos actions avec l'équipe, le Bureau, les membres et les partenaires, et aussi pour mener à bien les projets d'envergure lancés : mesure « centre unique /guichet unique », projet OPERA … dans un contexte passionnant en pleine mutation : CHU de demain, Ma Santé 2022.

2018 a été une année décisive pour le GCS CNCR compte tenu du passage au financement par cotisations des membres, étape surmontée avec succès et dans la confiance. Elle fut aussi une année riche en évènements marquants pour la recherche clinique, auxquels le CNCR a grandement contribué.

L'expertise et la légitimité du CNCR se démontrent tous les jours grâce au travail des équipes qui œuvrent à la valorisation de la recherche hospitalière publique : analyse « CHU promoteur » de la cellule de bibliométrie, partenariat Hcéres, création et diffusion d'outils par la cellule Europe (mise en ligne d'un annuaire des correspondants hospitaliers Europe, publication d'une FAQ et d'un flyer pour accompagner les équipes dans le programme H2020) ; actions de la filière industrielle pour la performance des essais cliniques à promotion industrielle (participation aux mesures gouvernementales CSF et CSIS-CNaPEC, accompagnement sur la convention unique hospitalière notamment grâce aux modes opératoires et au travail du GT RCI et des sous-groupes, annuaire CH, lobbying en faveur d'une organisation de maillage territorial de la recherche dite « centre unique/ guichet unique »). Ces actions se mettent en place avec l'appui de la cellule « Droit de la recherche en santé » qui contribue également à la visibilité du CNCR, via notamment les auditions à l'Assemblée Nationale et au Sénat à l'occasion de l'examen des projets de loi.

Comme chaque année, les partenariats sont source de projets pour les membres du CNCR : Journée Innovation en santé 2018 (3ème édition), Symposium Elsevier sur l'IA et les big data en décembre (1ère édition), Label « Excellence Recherche Cancer Territoire » relancé pour 2019 (2ème édition), module Hcéres (déploiement fin 2018), pour n'en citer que quelques-uns.

Que 2019 soit à nouveau une année porteuse de projets, de réussites et aussi d'un élan dans les lignes stratégiques !

Bonne lecture,

Marie Lang

LES ACTIONS DU CNCR

VISIBILITÉ

1. ÊTRE FORCE DE PROPOSITION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

Chantiers de performance CSF/CSIS-CNaPEC

Le CNCR, représenté par la filière industrielle, est en charge de différentes missions dans le cadre du Conseil national pour la performance des essais cliniques (CNaPEC), instance nationale d'échanges et de discussions associant l'ensemble des opérateurs et parties prenantes privés et publiques de la recherche clinique française. Le CNaPEC a été mis en place suite à la proposition du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS) d'avril 2016.

L'objectif de ces missions est de proposer, suivre l'application et évaluer l'impact des recommandations d'actions mises en place pour renforcer l'attractivité de la France, ses performances et la qualité de sa participation aux essais cliniques à promotion industrielle. Les recommandations émanent de 3 chantiers : benchmark européen, national ainsi que de la création d'une plaquette de promotion de la France comme territoire d'excellence en recherche à l'international.

Benchmark européen :
Identification à l'étranger (Allemagne, Espagne, Royaume-Unis, Belgique) de modèles d'inspiration, pratiques positives et clés de performance pour la réalisation d'essais cliniques à promotion industrielle.

6 centres ont été inclus dans l'étude (8 initialement prévus), répartis dans 4 pays représentant différents types de centres de recherche (CHU, CH, médecine de ville). Voici la liste des visites effectuées :

	CHU	CH	VILLE
BELGIQUE	University Hospital Gasthuisberg, Louvain		Research Link, Lund
ESPAGNE	Hospital Universitario Virgen Macarena, Seville	Hospital General Segovia, Segovie	×
ROYAUME-UNI	Nottingham University Hospitals NHS Trust, Nottingham	×	×
ALLEMAGNE	×	×	RED Institut für medizinische Forschung und Fortbildung, Oldenburg in Hostein

Déplacements dans le cadre du benchmark européen auxquels a participé le CNCR :

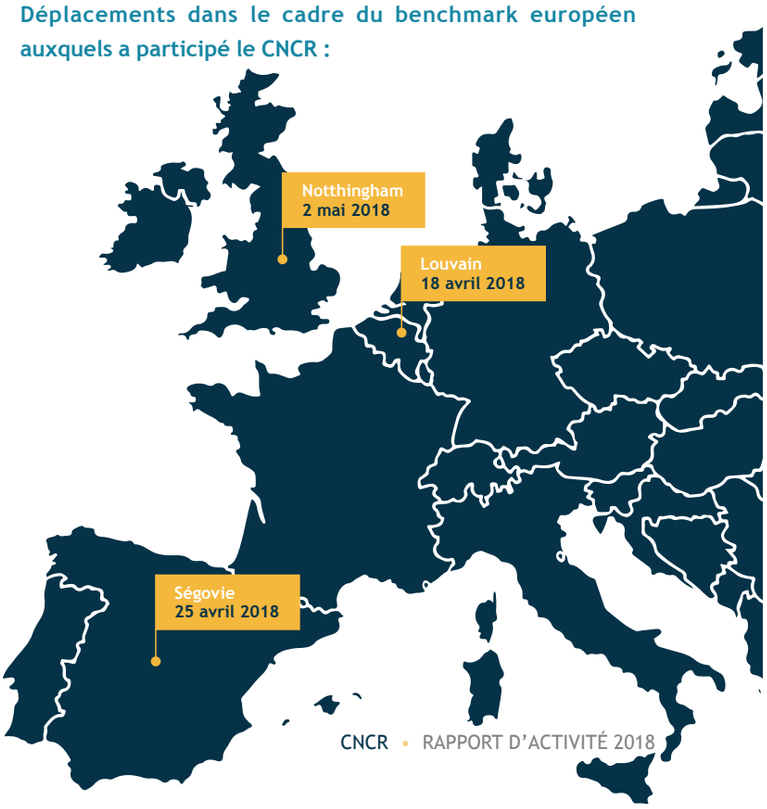

Des bonnes pratiques ont été identifiées dans 6 thématiques propres à l'organisation d'un centre de recherche clinique :

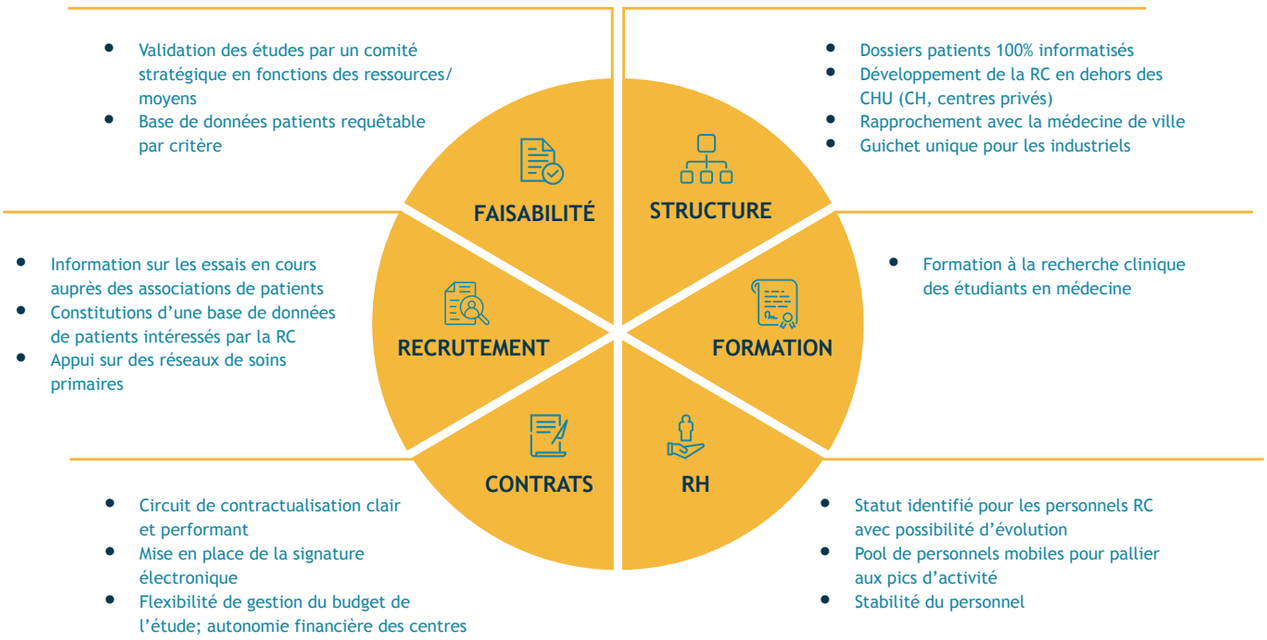

<u>Benchmark national :</u> identification des bonnes pratiques nationales (CHU, centres privés, CLCC) et des outils de performance du recrutement pour définir un cahier des charges d'un centre / réseau d'excellence.
Dans le cadre de ce chantier, nous avons engagé la discussion avec des établissements de santé volontaires selon trois modes d'actions :

La création d'un GT centres d'excellence avec les Directeurs de Recherche des établissements sélectionnés sur des critères de performance issus de SIGAPS/SIGREC :

- APHM
- HCL
- CHU Bordeaux
- CHU Nantes
- CHU Toulouse
- APHP
- CHRU Lille

Les visites de centre de discussion avec le personnel opérationnel de centres privés (effectuées par FCRIN):

- Clinique privée d'Antony, membre du Groupe Ramsay Générale de santé
- Institut de cancérologie de l'Ouest
- CLCC Léon Bérard de Lyon

Un rapprochement avec le groupe de travail Qualité des CIC, à l'origine du " Manuel de bonnes pratiques professionnelles des centres d'investigation clinique", pour intégrer leur volet qualité dans le cahier des charges.

La notion de cahier des charges correspond à la « carte d'identité » d'un centre performant et attractif. Il s'articule autour de 4 valeurs de référence :

Expertise, Performance, Qualité, Communication

Chacune de ces valeurs fera l'objet d'un module séparé proposant des outils via des bonnes pratiques illustrées par des fiches techniques pour la mise en place des outils.

Ce manuel est un guide ayant pour objectifs :

- une amélioration de la performance en termes de recrutement dans les essais cliniques industriels.
- une aide à la mise en place d'outils, de process, proposition de fiches méthodes portant sur des sujets concrets afin de servir de support pratiques aux équipes.
- une aide à la structuration des centres en recherche clinique.

Campagne de promotion :

Conception d'une campagne d'information à l'international des forces et des axes d'excellence de la France dans les essais cliniques en partenariat avec Business France pour une diffusion à l'étranger. L'étape suivante pourrait être l'organisation de missions dans des pays ciblés.

Le CNCR participe également la mesure 1.3 du CSF qui a pour objectif de fluidifier la chaîne réglementaire et administrative. L'objectif est d'élaborer un référentiel d'indicateurs de performance pour la recherche clinique, partagé par toutes les parties prenantes, document qui sera estampillé par tous les partenaires (à l'instar du site www.notre-recherche-clinique.fr). Le document a été revu par le CNCR à la demande de la DGOS en novembre 2018.

Le site www.notre-recherche-clinique.fr est disponible depuis le 28 mai 2018. S'adressant au grand public, il vise à informer sur les enjeux de la recherche appliquée en santé en France. Structuré en 4 grands chapitres (Comprendre, S'informer, Participer, Être confiant), le site a été conçu comme un outil d'information pédagogique sur les essais cliniques, accessible et compréhensible pour tous. Il a rencontré un vif succès avec plus de 10 000 visites dans les 3 mois ayant suivi son lancement.

Il a pour objectifs de :

- faire connaître les enjeux et l'organisation de la recherche clinique,
- informer sur les aspects pratiques et réglementaires,
- donner une information précise sur un sujet parfois controversé.

Ce site passe également en revue les grandes actualités sur la recherche clinique offrant ainsi des illustrations concrètes sur l'utilité des essais cliniques en termes de progrès thérapeutique. Un lexique est mis à la disposition des utilisateurs afin de les accompagner dans la découverte et la compréhension de la recherche clinique et de son environnement. Pour ceux qui veulent aller plus loin, les liens vers les registres et les sites des principaux acteurs de la recherche clinique sont également listés. Enfin, les utilisateurs sont invités, pour chaque thématique, à tester leurs connaissances au moyen de quiz rapides.

www.notre-recherche-clinique.fr est né d'une initiative conjointe d'acteurs de la santé : AFCRO's, CNCP, CNCR, FCRIN, France Assos Santé, Leem, SNITEM, en partenariat avec le Ministère des Solidarités et de la Santé.

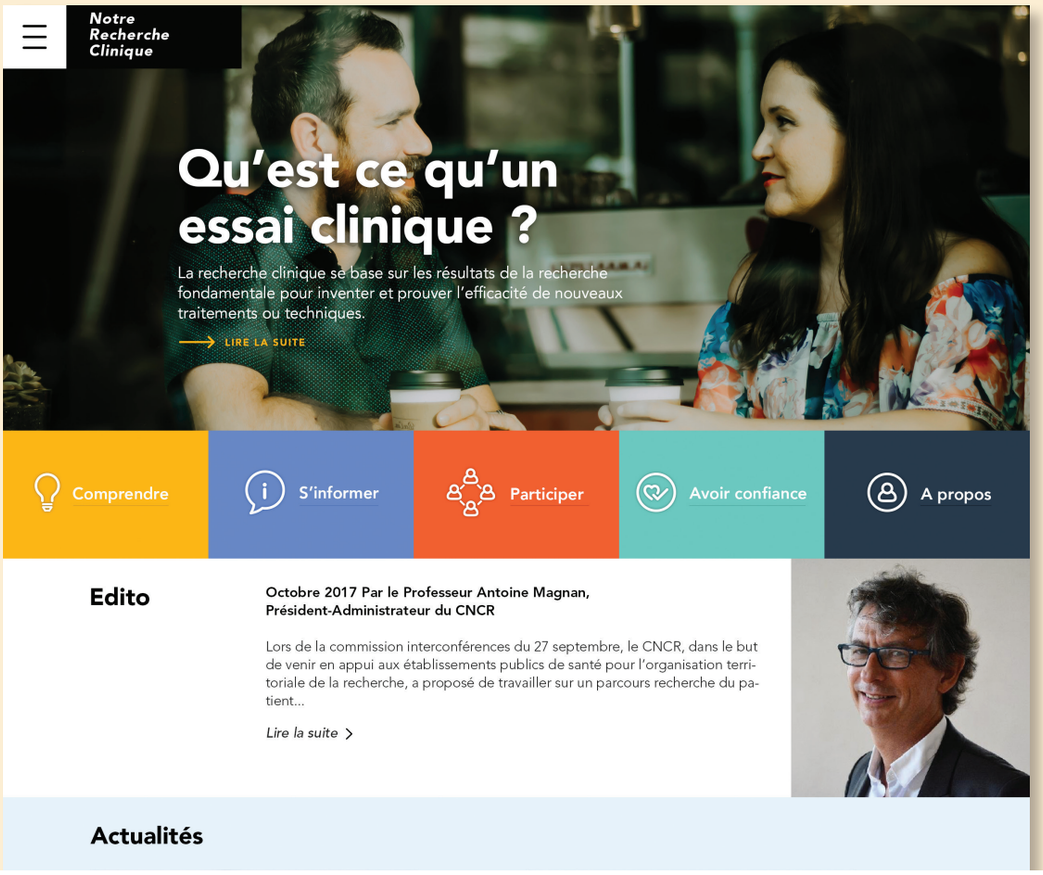

Intervention à l'Assemblée nationale, loi bioéthique

Le 16 mai 2018, le Professeur Antoine Magnan, Président-Administrateur du CNCR, est intervenu à l'Assemblée nationale lors d'une audition par la commission des Affaires Sociales et la commission des lois. Il a abordé la façon dont la recherche prédictive va transformer le consentement éclairé du volontaire qui se prête à la recherche. Son intervention, aux côtés des Professeurs Alain Fisher et Arnold Munnich, a apporté des éléments de réflexion et des réponses aux questionnements posés à l'occasion de la révision des lois de bioéthique en cours.

Pour visionner l'intervention du Pr Antoine Magnan :
http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5988108_5afbdc1d09458.commission-des-affaires-sociales-et-commission-des-lois--de-la-bioethique-au-droit-de-la-bioethiq-16-mai-2018?timecode=7682071

Loi relative au tirage au sort des comités de protection des personnes

Le 18 avril 2018, à la demande de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le CNCR a participé à l'audition visant à entendre les acteurs de la recherche sur la proposition de loi du 4 avril 2018 relative à l'expertise des Comités de Protection des Personnes (CPP).
Aux côtés de la représentante du groupe des promoteurs institutionnels, le CNCR a défendu, entre autres, l'idée selon laquelle inclure la possibilité d'un tirage au sort uniquement dans les CPP disposant de membres dont « l'expertise » est nécessaire pour rendre l'avis obligatoire sur les recherches portant sur la personne humaine risquait d'aboutir à des blocages en raison de la mésinterprétation du terme « expertise » qui recoupait autant les membres spécialistes obligatoires que les experts non votants.

Les auditionnés ont été entendus et la proposition de loi soumise au Sénat n'a alors plus contenu que les notions de « compétence » et de « disponibilité ».

Le 13 septembre 2018, le CNCR a de nouveau été auditionné sur le même sujet auprès de la Commission des Affaires sociales du Sénat.
L'échange a porté sur la notion de compétence qui devait être entendue dans son acception juridique ce qui a été confirmé par le Sénateur rapporteur de la Commission. La compétence d'un CPP doit donc être entendue comme la possibilité d'avoir recours à un spécialiste obligatoire le cas échéant et le critère de compétence doit être apprécié souverainement par les CPP eux-mêmes.

L'article unique a été adopté conforme par le Sénat **le 4 octobre 2018** et la Loi n° 2018-892 a été promulguée **le 17 octobre 2018** modifiant le principe du tirage au sort « intelligent » afin de lisser les difficultés du précédent dispositif.

Le 7 novembre 2018, le CNCR s'est saisi d'une consultation publique portant sur les projets de décret et d'arrêté visant à rendre pleinement applicable cette disposition et ainsi la mettre en œuvre.
En accord avec la CRI, le CNCR a saisi ses membres afin de coordonner et synthétiser une réponse nationale sur ces deux textes.

Le 26 novembre 2018, le CNCR a transmis une réponse unifiée de manière officielle au Ministère de la santé et a été reçu pour une réunion de travail le 7 décembre 2018.

Le 12 décembre 2018, une deuxième consultation a été adressée par le ministère au CNCR qui, après concertation avec ses membres, a transmis ses modifications **le 21 décembre 2018** à la Direction Générale de la santé.

Le CNCR a ainsi proposé une clarification globale des termes « experts » et « spécialistes » ayant une incidence sur la compétence juridique des CPP. Ainsi dans la dernière version connue du projet de décret, le recours aux experts en pédiatrie et assistance médicale à la procréation resterait le seul obligatoire et les CPP auraient le choix de faire appel ou non à tout autre expert dans un domaine déterminé.
La discussion se poursuivra tout au long de l'année 2019 sur ces points et le CNCR sera présent pour faire entendre la voix unifiée des établissements de santé.

2019

Centre unique / guichet unique

A la suite du rendez-vous avec Valérie MAZEAU-WOYNAR, conseillère recherche et Grégory EMERY, conseiller en charge des produits de santé et suite au rendez-vous du 18 mai avec Cécile COURRÈGES, directrice de la DGOS, sur la proposition non retenue de mesure CSIS « centre unique/ guichet unique », plusieurs pistes de travail se sont dessinées. Tout d'abord, la mesure centre unique est une mesure de simplification et d'attractivité majeure, eux-mêmes enjeux de visibilité internationale en cas de CHU multisites. Toutefois, les marges d'amélioration sur les volets du maillage territorial et de la recherche PMP/GHT et le lien avec la médecine de ville sont importantes.

La question du guichet unique/centre unique est un facteur d'attractivité et d'efficacité pour le CNCR: cette nouvelle initiative permettrait d'abord l'inclusion d'un plus grand nombre de patients dans les essais, en donnant un accès à la recherche à des patients éloignés des CHU grâce à l'ouverture de site de recrutement dans les CH, maisons de santé… Cette mesure s'inscrirait dans le cadre du maillage territorial en simplifiant la contractualisation de façon à diminuer les délais en ne signant qu'une seule convention grâce au guichet unique « administratif ». Cette mesure attractive pour la France au niveau international serait complétée par l'autorisation de recrutement de façon à maximiser le nombre d'inclusions en ne comptabilisant qu'un seul centre impliquant une seule mise en place d'étude. En participant à la mise en place d'une telle mesure, le CNCR contribuerait activement à l'attractivité de la recherche clinique en France en soutenant cette organisation auprès des CHU et des CH dans le cadre du maillage territorial.

2019

Le CNCR diffusera en 2019 une proposition structurée des points qui méritent l'appui des pouvoirs publics et une modification réglementaire. Par ailleurs, le CNCR a proposé la création d'un groupe de travail mixte, composé d'opérationnels et juristes issus des CHU et du secteur industriel. Une première réunion s'est tenue le 10 janvier 2019. En parallèle, des contacts ont été pris avec deux députés et Matignon, desquels ont découlé des perspectives d'opportunités d'intégration des propositions dans le futur projet de loi « Ma santé 2022 ». En définitive, le calendrier s'est fortement accéléré et les premières conclusions sont attendues pour la fin du mois de janvier 2019.

Signature d'**une seule convention** pour une recherche sur le territoire régional

Une seule mise en place administrative pour les ES du territoire = un nombre maximal de patients

Attractivité du territoire

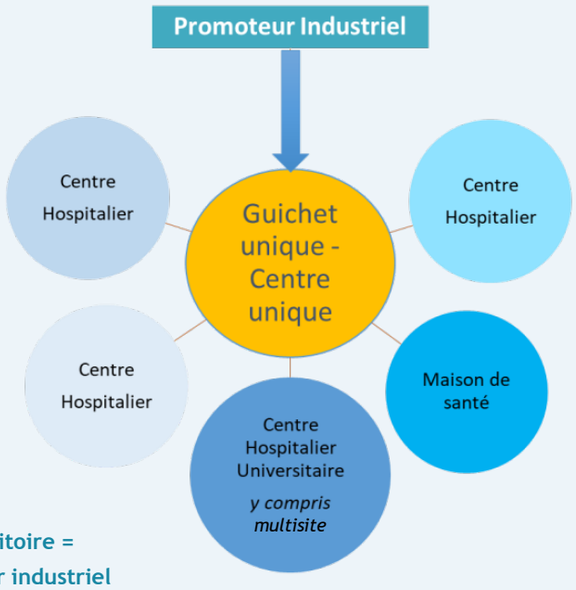

Une seule mise en place pour les ES du territoire = 1 seul centre / interlocuteur pour le promoteur industriel

Participer aux instances et représentation institutionnelle

Une des missions premières du CNCR est la représentation des intérêts de ses membres auprès des différentes instances.

Janvier

- Réunion préparatoire des Ateliers de Giens
- CNDG de CHU
- Copil DGOS Recherche & Innovation
- Journée de la Recherche Clinique AFCRO's
- Journées Innovation en Santé 2018

Février

- Chaire de management EHESP
- Bureau des Ateliers de Giens
- Audit organisationnel DRCI du CHU de Nice

Mars

- Conseil scientifique des Ateliers de Giens
- Réunion DGOS Mesure 1-3 CSF
- CNDG de CHU
- Assemblée générale du CNCR
- COPIL DGOS Recherche & Innovation

Avril

- Assemblée nationale : PPL tirage au sort des CPP
- Chantier CNAPEC : déplacement à Ségovie
- Conseil d'administration du Fonds Recherche & Innovation FHF

Mai

- Assemblée nationale : enjeux éthiques de la médecine prédictive
- Chantier CNAPEC : déplacement à Nottingham
- Paris Healthcare Week
- Congrès du CEDEF
- Lancement du site "notre-recherche-clinique.fr"

Juin

- CRI
- COPIL DGOS Recherche & Innovation
- Correspondants Europe hospitaliers
- Bureau CNAPEC
- Restitution audit organisationnel DRCI du CHU de Nice
- Europe : audit H2020
- Lancement du think-tank "Les amis du CNCR"
- Journée SNITEM "Starts up du dispositif médical"
- Colloque Chaire de management EHESP

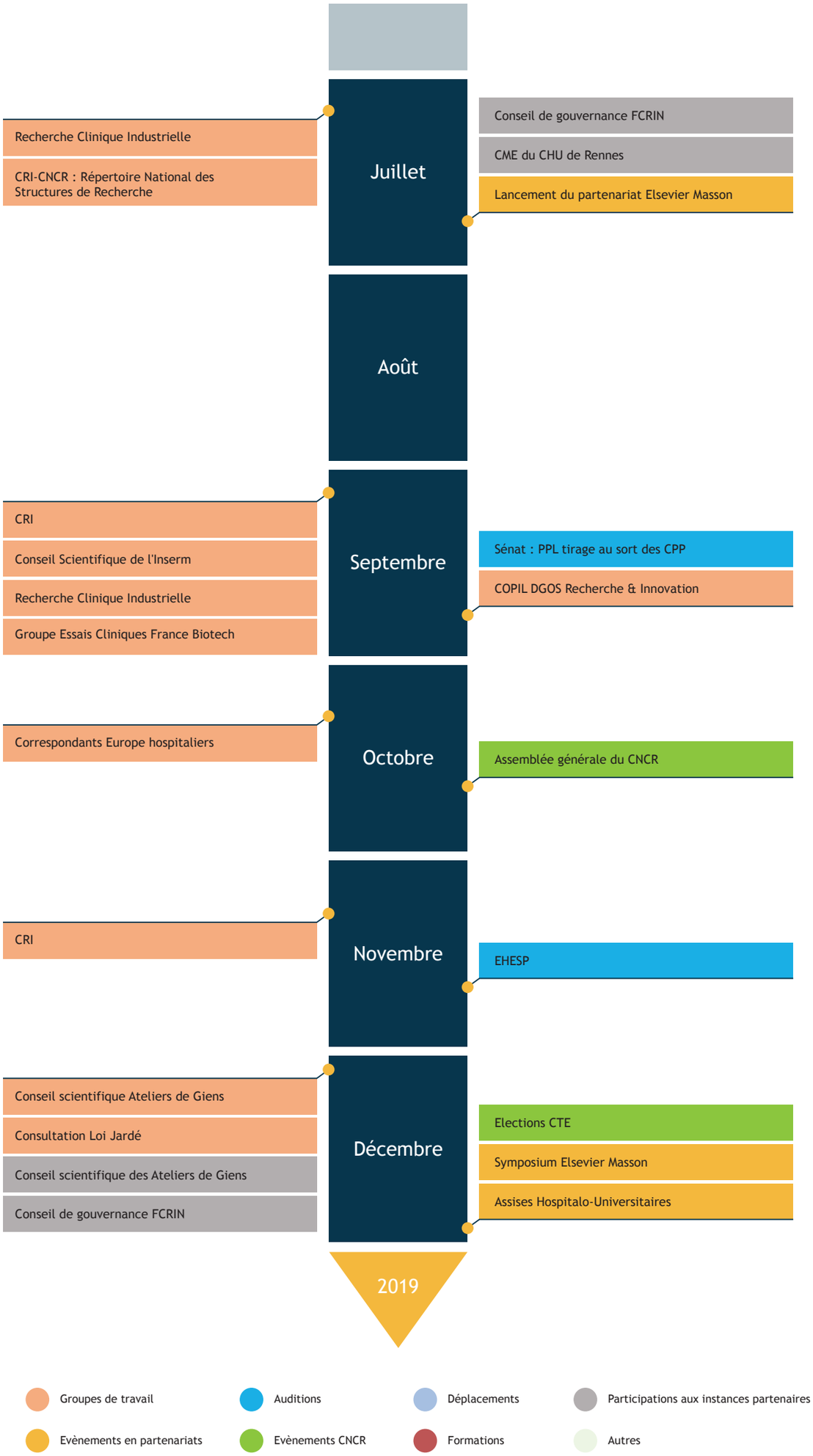
Juillet
Recherche Clinique Industrielle
CRI-CNCR : Répertoire National des Structures de Recherche
Conseil de gouvernance FCRIN
CME du CHU de Rennes
Lancement du partenariat Elsevier Masson
Août
Septembre
CRI
Conseil Scientifique de l'Inserm
Recherche Clinique Industrielle
Groupe Essais Cliniques France Biotech
Sénat : PPL tirage au sort des CPP
COPIL DGOS Recherche & Innovation
Octobre
Correspondants Europe hospitaliers
Assemblée générale du CNCR
Novembre
CRI
EHESP
Décembre
Conseil scientifique Ateliers de Giens
Consultation Loi Jardé
Conseil scientifique des Ateliers de Giens
Conseil de gouvernance FCRIN
Elections CTE
Symposium Elsevier Masson
Assises Hospitalo-Universitaires
2019
Groupes de travail
Auditions
Déplacements
Participations aux instances partenaires
Evènements en partenariats
Evènements CNCR
Formations
Autres

Le CNCR a continué en parallèle son travail de conviction auprès de différents interlocuteurs (liste non-exhaustive) :

INSTITUTION	REPRÉSENTANT
HCERES	Monsieur Michel COSNARD, Monsieur Pierre GLAUDES, Monsieur Gilles DEFER
OST	Madame Frédérique SACHWALD
DGRI	Monsieur Alain BERETZ
DGS	Professeur Jérôme SALOMON
Cabinet du Ministère en charge de la santé	Madame Valérie MAZEAU-WOYNAR, Monsieur Grégory EMERY
DGOS	Madame Cécile COURREGES, Madame Clémence MAINPIN, Docteur Patrick JOURDAIN, Madame Laure MAILLANT, Professeur François LEMOINE
Secrétariat d'état chargé du numérique	Monsieur Pierre PEZZIARDI
Cabinet du Ministère en charge de la recherche	Madame Isabelle RICHARD
FHF	Madame Zaynab RIET, Monsieur Alexis THOMAS
ITMO Santé Publique AVIESAN	Professeur Bruno LAVIOLLE, Professeure Corinne ALBERTI, Docteur Hélène ESPERROU
SANCARE	Monsieur Thomas DUVAL, Monsieur Gerard VINCENT
Académie de Médecine	Professeur Yvon LEBRANCHU, Jacques BELGHITI, Bernard CHARPENTIER, Laurent DEGOS, Loic GUILLEVIN, Claude HURIET, Michel HUGUIER, Olivier JARDE, Gerard MILHAUD, Jean Louis MONTASTRUC, Patrick NETTER, Jacques ROUESSE, Jean Paul TILLEMENT
ARS Ile de France	Monsieur Yannick LE GUEN
Conférence des Doyens	Professeur Jean SIBILIA
Inserm	Professeur Dominique ELADARI (CHU la Réunion)
CHU de Rennes	Professeur Bruno LAVIOLLE, Docteur Florian NAUDET
Leem	Madame Ariane GALAUP-PACI
Edwards Lifesciences	Madame Bénédicte GARBIL
F-CRIN	Monsieur Vincent DIEBOLT, Professeur Olivier RASCOL
Fonds FHF Recherche & Innovation	Monsieur Enguerrand HABRAN
ARIIS	Monsieur Marco FIORINI

2. IMPULSER DES MÉCANISMES FAVORABLES À LA RECHERCHE HOSPITALIÈRE

Enquête FHU-DHU

Au début du mois de mai 2018, l'équipe du CNCR lançait une enquête au niveau national sur les dispositifs de labellisation FHU-DHU. Destiné aux porteurs de projets, le questionnaire visait à établir un état des lieux et retour national sur l'expérience, le premier depuis le lancement du mécanisme. L'enquête a été réalisée avec le soutien du Pr Pierre Philip du CHU de Bordeaux, lui-même porteur du FHU TALISMENT.

Au-delà de la perception qualitative des dispositifs, l'objectif était d'évaluer les impacts sur les axes recherche, organisation des soins, pédagogie-éducation, transfert. Avec un taux de réponse de 58%, l'enquête fut un succès. Elle a permis de soulever de nombreux points de développement et a dévoilé une perception très positive des dispositifs par les équipes.

Ainsi, il s'avère que l'évaluation est très hétérogène selon qu'elle est interne ou non et que 29% des structures n'ont pas été évaluées. En ce qui concerne les motifs pour la structuration d'un FHU ou DHU, la réponse « pour stimuler la recherche clinique et translationnelle en amplifiant les partenariats entre CHU, Université et EPST » arrive loin en tête à 93% devant « Optimiser la prise en charge des patients en proposant une nouvelle organisation des soins profitant des innovations de la recherche », à 64%. Il apparait également que les fonds récoltés, notamment issus de l'Université (32%), sont dédiés au recrutement de personnels, hors DRCI. Enfin, l'Inserm est identifié comme le premier partenaire des structures.

Comme les freins identifiés, sont régulièrement cités : « les manques de moyens, pas seulement financiers », « manque d'aide à l'atteinte d'objectifs », « la restructuration de pôle de soins et de recherche, « le manque de visibilité institutionnelle ».

Réalisations de votre DHU / FHU

Pensez-vous que ces réalisations auraient été possible sans la structuration DHU / FHU ?

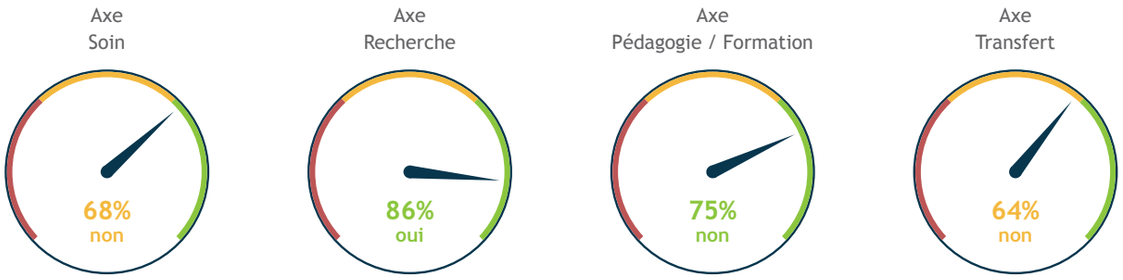

Bilan et perspectives

Êtes-vous favorable à un renouvellement du label DHU / FHU ?

Êtes-vous favorable à la mise en place d'actions nationales pour fédérer les DHU / FHU ?

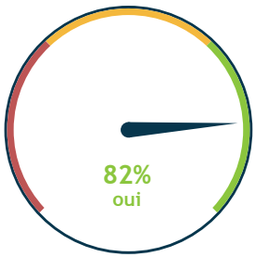

Accès à la littérature scientifique

Le CNCR a lancé, à la demande de la Conférence nationale des présidents de CME des Centres hospitaliers, un groupe de travail visant à favoriser l'accès aux bases de données payantes et à la littérature scientifique des établissements demandeurs. Le travail de recensement des besoins est en cours.

Ce travail se fait en collaboration avec les grandes institutions spécialisées dans l'achat et/ou la négociation des abonnements scientifiques (COUPERIN ; UNIHA ; RESAH).

Ce chantier a pour but de renforcer l'accès aux informations scientifiques des professionnels concernés tout en œuvrant à faire baisser le coût supporté par les établissements publics de santé.

Projet OPERA

Le projet OPERA (Organisation Pharmaceutique pour les Essais cliniques de la Recherche Académique) vise à obtenir facilement les traitements actifs, leurs comparateurs et placebos qui restent le standard méthodologique en matière d'essais cliniques. Le projet s'appuie sur l'expérience de la plateforme PPRIGO de Production Pharmaceutique pour la Recherche Institutionnelle du Grand Ouest, portée par le GIRCI Grand Ouest, depuis mai 2012, mais dont les limites actuelles nécessitent une réflexion vers une extension dans un cadre national.

D'un point de vue juridique, la faisabilité du portage du projet OPERA par le GCS CNCR a été actée précédemment par l'analyse du CNEH et les contacts avec les 2 ARS compétentes Bretagne et IDF se sont montrés encourageants. Une estimation domaniale est en cours par la métropole brestoise. La réactualisation des coûts de la plateforme doit inclure en plus la possibilité de fabriquer de l'injectable.

Sur ce projet, la principale question soulevée reste le modèle économique à l'amorçage (PIA, MERRI, autres financements publics...) et en routine. Pour l'actualisation demandée du business plan, ont été sollicités d'abord KPMG qui a décliné l'offre au motif de possibles conflits d'intérêt avec la certification des comptes des CHU et Deloitte-In Extenso qui a fait une proposition retenue pour un montant de 2300€ HT pour cette première étape.

Site Recherche Hospitalière

Le portail Recherche Hospitalière, piloté par le Fonds de dotation FHF et dont le CNCR est partenaire, vise à répertorier l'ensemble des projets de recherche des CHU-CHR et CH-CHS, afin de leur donner une meilleure visibilité et de favoriser ainsi le développement de la recherche clinique hospitalière. Le site est alimenté par des bases de données publiques en ligne. Le site, toujours en cours de développement, est accessible à la demande des membres, par mot de passe.

3. RENFORCER LA POSITION DES CHU-CHR ET CH-CHS DANS LA RECHERCHE : INSCRIPTION AU RNSR

Tout au long de l'année, le CNCR a œuvré, en concertation avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et avec l'appui de la CRI, à l'inscription des établissements qui hébergent des structures de recherche au répertoire national des structures de recherche (RNSR). Après avoir rencontré le responsable du répertoire au sein du ministère et contacté les établissements concernés pour nommer un correspondant, les données collectées ont été transmises au MESRI. Finalement, 27 CHU-CHR et 2 CH ont été inscrits.

L'inscription d'une structure de recherche dans le RNSR lui permet d'obtenir un identifiant requis par l'ANR lors de son Appel à Projets.

4. MIEUX AFFIRMER LA PLACE DES CHU-CHR ET CH-CHS PAR UNE POLITIQUE DE PARTENARIAT ACTIVE

Partenariat Hcéres

Le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Hcéres) a associé le CNCR à sa réflexion sur la mise en œuvre de l'évaluation de la recherche réalisée dans les établissements de santé, afin de mieux prendre en compte sa spécificité. La cellule bibliométrique a initié et coordonné les échanges au sein du groupe de travail Indicateurs de la CRI, puis compilé une liste d'indicateurs. Les discussions en cours s'orientent vers une meilleure exploitation des données de recherche disponibles dans SIGAPS et SIGREC. Sur la base des indicateurs sélectionnés par les experts du groupe de travail puis validés par l'Hcéres, le rapport standard pourrait être implémenté dans l'interface SIGAPS/SIGREC. L'objectif est, à la fois, de simplifier le recueil des informations par les établissements, et de disposer d'indicateurs normalisés pour tous les établissements de santé offrant des éléments de benchmarking aux évaluateurs de l'Hcéres.
Suite au rendez-vous du 10 janvier 2018 entre le Pr Antoine Magnan, Président-administrateur du CNCR et Michel Cosnard, Président du Hcéres, les modalités du partenariat entre les deux structures, portant sur l'évaluation de la recherche dans les CHU, se sont précisées. Le partenariat a été formalisé par un échange de courriers entre les deux Présidents des structures.

Celui-ci portera sur :

- Référentiel d'autoévaluation : indicateurs standardisés SIGAPS-SIGREC ;
- Echange des données et repérage de la production des CHU pour les Indicateurs OST/Hcéres ;
- Guide des produits et activités de la recherche.

Fonds FHF Recherche et Innovation

Afin de soutenir l'Hôpital dans sa démarche d'innovation, la Fédération hospitalière de France a créé le Fonds FHF pour fédérer l'ensemble des acteurs innovants en santé et agir sur quatre axes forts : la promotion de l'innovation, la conduite du changement, l'accompagnement des projets innovants et la formation des agents. Le CNCR est membre du conseil d'administration du Fonds FHF et les deux organismes travaillent ensemble à la mise en place de projets et d'événements. Cela s'est traduit en 2018 par la création du portail en ligne Recherche Hospitalière.

Ateliers de Giens

Les Rencontres Nationales de Pharmacologie et Recherche clinique, Innovation Thérapeutique et Évaluation des Technologies de Santé sont un think tank placé sous le haut patronage de l'Alliance pour les Sciences de la Vie et de la Santé (AVIESAN) et de l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé (ARIIS), ayant pour objectifs de faire avancer la réflexion sur des problèmes d'actualité dans le domaine de la pharmacologie et de la recherche clinique pour l'innovation thérapeutique et l'évaluation des technologies de santé. Ces objectifs se proposent d'étudier les effets et les usages des médicaments et des technologies de santé chez l'homme, d'échanger des expériences, de faciliter les rencontres entre spécialistes, de mettre en contact les mondes institutionnels et industriels dans un esprit de coopération et de partenariat, de rechercher des consensus et des possibilités d'action, de faire progresser les méthodes et d'améliorer les services rendus par la pharmacologie clinique et la recherche clinique à la santé publique.

Le CNCR participe activement, tous les ans, aux différentes manifestations organisées par le Groupe. Cette année, lors des Ateliers qui se sont tenus du 6 au 8 octobre, le CNCR a mandaté le Professeur Bruno Laviolle pour être modérateur de la Table ronde « Apport de la génomique dans la médecine de demain, applications cliniques, enjeux ».

Chaire de management EHESP

Les objectifs de la chaire "management des établissements de santé" sont les suivants :

- Développer et diffuser des connaissances et des innovations visant les pratiques managériales des organisations de santé à partir d'une fertilisation croisée entre la recherche académique et les besoins des établissements,
- Susciter et renforcer les échanges entre le monde académique, les porteurs de la chaire, et les établissements. Ceci afin de co-produire des connaissances actionnables et transférables à partir d'une part, de l'analyse (par une démarche scientifique) de la richesse des innovations réalisées dans les établissements et d'autre part, de l'expérimentation de nouveaux modèles, outils et

méthodes, dans le cadre de recherche-actions ou d'autres démarches de recherches appliquées.

- Interroger les évolutions actuelles pour participer à l'élaboration des approches managériales qui permettront de relever les défis auxquels sont confrontés les établissements.
- Inscrire l'évolution des pratiques de management hospitalier dans un contexte international et s'enrichir des expériences et connaissances développées à l'étranger.

Cette production de connaissance est valorisée sous plusieurs formes, dans des publications, des manifestations, des prestations aussi bien académiques que professionnelles.
CNCR participe activement, tous les ans, aux différentes manifestations organisées par le Groupe. Cette année, lors des Ateliers des 6 au 8 octobre, le CNCR a mandaté le Professeur Bruno Laviolle pour être modérateur de la Table ronde « Apport de la génomique dans la médecine de demain, applications cliniques, enjeux ».

ANRT

Cette association a vocation à fédérer et accompagner toutes les structures, publiques et privées, qui font de la recherche et du développement. Au travers de son pôle Europe, l'ANRT aide et fédère en outre les organismes émargeant sur les programmes européens. Dans le cadre du partenariat, le CNCR et l'ANRT travaillent ensemble à des formations sur les sujets de la recherche européenne.

Le CNCR est également membre de la gouvernance de l'ANRT et a dans ce cadre participé à l'Assemblée générale de l'association le 19 mars 2018.

F-CRIN

F-CRIN est une unité mixte de service (UMS 015) associant l'Inserm, le CHU de Toulouse et l'Université Toulouse III « Paul Sabatier ». C'est la composante française d'ECRIN, une infrastructure européenne soutenant la réalisation d'essais cliniques multinationaux. Sa mise en place survient dans un contexte où les enjeux de la recherche clinique s'internationalisent, et où il est important de saisir les opportunités initiées par les institutions européennes, en valorisant les forces et en neutralisant les faiblesses de la France dans ce domaine. L'infrastructure F-CRIN a donc pour objectif de soutenir les investigateurs et promoteurs français dans le domaine des essais cliniques pour les aider à répondre aux nouveaux critères internationaux d'attractivité et d'efficacité : renforcer la compétitivité de la recherche clinique française ; rassembler tous les acteurs institutionnels de la recherche clinique dans une gouvernance intégrée ; créer un petit nombre d'unités d'essais cliniques de taille critique, capables de rivaliser dans la compétition internationale. L'infrastructure est financée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et son déploiement s'organise depuis 2010 sur une durée de 8 ans.

F-CRIN et le CNCR travaillent ensemble sur de nombreux chantiers visant à soutenir l'excellence de la recherche en santé française.

Elsevier Masson

Elsevier Masson est un éditeur spécialisé dans les revues scientifiques. Le partenariat entre les deux structures s'est concrétisé par l'organisation d'un premier symposium sur le thème « Aide à la décision clinique, IA et Big Datas à l'hôpital : impacts et limites vus par les médecins » en décembre 2018. Cet évènement, appelé à être renouvelé, donnera lieu à un baromètre en 2019. Le CNCR et Elsevier Masson continueront à travailler ensemble sur l'organisation d'événements à destination des professionnels de recherche dans le cadre d'un partenariat de longue durée.

RÉUNIR

5. LES GROUPES DE TRAVAIL OPÉRATIONNELS

GT RCI et sous-groupes de travail Biologie, Imagerie et Pharmacie

La cellule Filière Industrielle du CNCR assure l'animation et la gestion du Groupe de travail Recherche Clinique Industrielle. Ce groupe comprend une quarantaine de membres, représentants 30 EPS dont 4 Centres Hospitaliers intégrés au groupe suite à leur adhésion au CNCR.

Suite à un questionnaire sur l'évolution de ce groupe de travail, la filière industrielle invite à chaque réunion une nouvelle personne de l'équipe du CNCR pour avoir une vision détaillée des actions menées au sein de la structure. La cellule Europe s'est ainsi présentée au GT RCI du 3 juillet 2018, la communication au GT RCI du 18 septembre 2018. Le GT de mars s'est focalisé sur la venue de Nicolas Hincelin de la DGOS pour présenter les chiffres de la MERRI 2017 « Qualité et performance de la recherche biomédicale à promotion industrielle ».

LE GT RCI pilote également 3 groupes de travail spécialisés dans des thématiques chargés de travailler sur des modes opératoires « matrice de surcoûts » :

- GT Biologie : Mode opératoire validé par le Leem - intégration de nouveaux CHU dans le groupe : CHU Nice ; CHU Tours ; CHU de Poitiers ; CHU Montpellier ; CHU Brest ; CHU Caen ; CHU Rouen.
- GT Imagerie : Mode opératoire présenté à la DGOS en juillet afin de rediscuter des prochaines évolutions. Le GT a adressé des propositions à la DGOS en décembre afin d'homogénéiser les pratiques en les publiant sur la FAQ de la DGOS en attendant une V3.
- GT Pharmacie : Mode opératoire en cours de finalisation

Suite à ce travail, les trois groupes soulignent la nécessité d'une troisième version de la convention unique hospitalière.

Ces modes opératoires ont été présentés aux industriels afin qu'ils soient validés. L'accueil a été très favorable et va permettre d'harmoniser les procédures de calculs de surcoûts et de coûts entre EPS et les promoteurs industriels.

Consolidation du GT Correspondants Europe hospitaliers

Le groupe des correspondants Europe hospitaliers est ouvert à toute ressource des établissements membres du CNCR, en charge du montage et/ou du suivi des projets européens de recherche et d'innovation.

En 2018, 3 réunions de travail se sont tenues à Paris les 6 mars, 28 juin et 18 octobre, comptant chacune entre 16 et 18 participants à chaque réunion.

Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur des problématiques communes liées au montage ou à la gestion des projets européens. C'est aussi l'occasion d'inviter des intervenants extérieurs pour accroître les connaissances du groupe sur des thèmes d'actualité autour des questions Europe : programmes Mobilité Marie Sklodowska Curie, Instrument financier PME de H2020, Réseau E-Crin, le RGPD et ses applications aux projets européens, comment influencer les politiques européennes /ANRT, opportunités du programme IMI2, programme Cost, aspects juridiques et financiers, etc.

Le groupe travaille en permanence à faciliter l'accès des équipes de recherche aux projets européens, à travers plusieurs axes de travail : cartographie des projets européens, positionnement hospitalier au sein des consortia de projets européens, justification des coûts cliniques, etc.

En 2018, une solution dématérialisée d'enregistrement des temps chercheurs sur les projets de recherche et notamment les projets européens (outil OS Report) a été testée avec succès au CHU de Nantes. Le CNCR a supporté le coût du déploiement et de l'utilisation de la solution de cette année de test. Suite à un bilan très positif après 6 mois d'utilisation sur plusieurs projets européens, l'outil a été adopté par cet établissement. La solution est aujourd'hui testée dans d'autres centres, en vue d'une éventuelle adoption.

Le think tank « Les Amis du CNCR »

Le think tank « Les Amis du CNCR », créé sous l'impulsion du Pr Antoine Magnan, s'est réuni pour la première fois le 8 juin 2018 dans les locaux du CNCR.

Celui-ci vise à apporter aux compétences du CNCR une animation médico-scientifique en lien avec les enjeux actuels de la transformation du système de santé. A la fois think tank et « scientific advisory board », le groupe prévoit de se réunir 2 à 3 fois par an. Le groupe « les Amis du CNCR » jouera le rôle d'incubateur de nouvelles idées et de relais auprès d'organisations extérieures.

14 acteurs impliqués dans la recherche biomédicale ou en connaissant les aspects scientifiques et stratégiques et ayant manifesté de l'intérêt pour les activités du CNCR, ont été sollicités pour y participer et ont accepté :

Patrick Jourdain (CH Pontoise), Hélène Esperou (Inserm), Christophe Pison (CHU Grenoble), Françoise Dignat-George (Université Aix-Marseille), Olivier Saint-Lary (Université Versailles Saint-Quentin), Dominique Eladari (Inserm), Gilles Defer (CHU Caen & Hcéres), Marco Fiorini (ARIIS), Hervé Pelloux (CHU Grenoble), Anne Royer-Moes (CHU Nantes), Bénédicte Garbil (Edwards Lifesciences), Maryvonne Hiance (France Biotechs), Bruno Laviolle (CHU Rennes), Cécile Vindis (Inserm).

6. ÉVÉNEMENTS

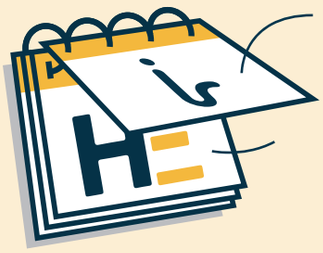

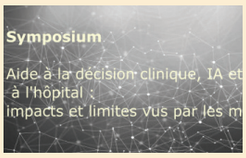

Symposium Elsevier en partenariat FHF sur l'intelligence artificielle et les big datas

Dans le cadre d'un nouveau partenariat avec Elsevier-Masson, le CNCR a participé à l'organisation d'un symposium intitulé « Aide à la décision clinique, IA et Big Data à l'hôpital : impacts et limites vus par les médecins », le 11 décembre 2018 à la Maison des Polytechniciens à Paris. Cet évènement, qui a rassemblé plus de 200 visiteurs, posait 3 questions principales :

- à l'heure où les médecins à l'hôpital sont encore nombreux à juger leur système d'information comme un frein plutôt qu'une aide à la pratique, quelle est la réalité actuelle ?
- quelles sont les véritables perspectives de l'IA, du machine learning appliqués à la santé ?
- comment l'arrivée de ces nouveaux outils vont transformer la relation médecin-patient ?

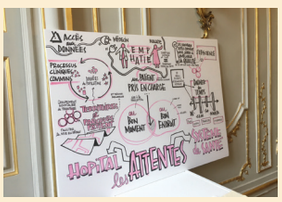

Journée innovation santé 2018

Les JIS 2018 se sont déroulées à la Cité des Sciences de Paris les 26, 27 et 28 janvier 2018. Cette rencontre annuelle co-organisée par le ministère des solidarités et de la santé et Universcience a pour objectif de familiariser le grand public aux enjeux de l'innovation et du progrès médical, de lui donner à voir la richesse des initiatives françaises et les opportunités que représente le développement de filières stratégiques pour le pays. Pilotée par la Délégation ministérielle à l'innovation, le thème de cette 3ème édition était : « De notre génome à notre environnement, la médecine du futur se dévoile ».

Les espaces d'exposition étaient installés dans les grands halls de la Cité des Sciences, ce qui permet de supposer que les 24 000 visiteurs du week-end ont pu profiter de l'événement. Malgré l'importance de cette rencontre et le travail fourni par les partenaires, le Ministère en charge de la santé n'a pas souhaité reconduire pour les années à venir les Journées Innovation en Santé.

2019

Journée formation-action valorisation de la recherche paramédicale « Écrire son premier article scientifique »

Cette initiative est née du constat que seuls 8% des projets de recherche de type PHRIP donnent lieu à une publication. La FHF, F-CRIN, le CNCR, l'ensemble des GIRCI et avec le soutien du CNCRCP, lanceront en avril 2019 une journée formation-action » dédiée à l'écriture d'article scientifique pour les chercheurs dans le domaine paramédical.

ACCOMPAGNER

7. UNE OFFRE D'OUTILS VARIÉS POUR MAXIMISER LES CHANCES DE SUCCÈS ET VALORISER LES ATOUTS DE LA RECHERCHE HOSPITALIÈRE

Le CNCR anime deux groupes de travail qui ont comme objectif le partage et l'amélioration des pratiques professionnelles. Ils se donnent également comme ambition d'être relais et force de proposition auprès de grandes structures de lobbying tels que le Groupe Europe Aviesan, le CSIS, le CSF ou encore le PCN Santé.

Flyer Europe : édition et diffusion du Guide méthodologique « Paré à intégrer H2020 » à l'attention des investigateurs.

Ce guide méthodologique a pour objectif de donner aux acteurs des établissements et en premier lieu aux investigateurs, des outils opérationnels pour mieux comprendre les projets européens, savoir comment agir suite à la réception d'un appel à propositions correspondant à ses ambitions, à une sollicitation extérieure et ainsi, faciliter leur entrée dans ces projets d'envergure. 3 scénarii sont proposés :

- scénario 1 : monter un projet en tant que coordinateur
- scénario 2 : proposer son expertise pour rejoindre un projet en cours de montage
- scénario 3 : rejoindre un projet en cours de montage

Pour chaque scénario, le guide propose des conseils et des outils pour donner toutes les chances de succès du projet.

L'outil est en ligne sur le site du CNCR depuis juin 2018. Un premier tirage de 1600 exemplaires a été distribués dans les centres en ayant fait la commande. Une nouvelle commande est en cours.

FAQ H2020 : gérer les subventions

La FAQ Europe « Gérer les subventions H2020 » est en ligne depuis mars 2018.

Y sont regroupées des réponses aux questions « Coûts de personnels », « coûts cliniques », « portail des participants », « centres de recrutements » à l'attention des gestionnaires « Europe » des établissements.

FRÉQUENTATION

453 visites

Annuaire « Contacts Europe »

Dans le cadre de ses activités Europe, le CNCR s'attache à répondre aux besoins de la communauté de recherche en termes d'opportunité de participation aux programmes européens (dont notamment Horizon 2020). Ce travail comprend :

- la veille et diffusion des AAP (H2020, EraNet, et autres financements) ;
- l'animation du groupe des correspondants Europe des EPS ;
- la mise en œuvre de formations sur le montage, le suivi, les règles administratives et financières ;
- la réponse sur mesure aux questions de montage ou de gestion (alimentant une FAQ).

Afin de faciliter les échanges au sein du groupe Europe et aussi donner une « porte d'entrée Europe » dans nos établissements à nos partenaires extérieurs, une liste des correspondants Europe hospitaliers est en ligne sur le site du CNCR. Au moins un contact est identifié au sein de chaque établissement membre.

Pour faciliter plus encore la communication, l'échange des pratiques et la diffusion d'informations auprès des contacts Europe des établissements, le Groupe Europe s'est doté d'une adresse mail générique : groupe-europe@cncr.fr

Identification de la présence des EPS dans les projets européens

La cellule Europe du CNCR a à cœur d'établir une base de données nationale, continuellement alimentée, recensant tous les projets européens impliquant un EPS. Autant les données H2020 sont relativement accessibles, autant la participation à des projets financés par d'autres sources nécessite l'engagement de chaque établissement. Ce travail de recensement de l'ensemble des participations à l'ensemble des financements européens (ERANET, EDCTP, Cost, etc.) a été relancé et structuré en 2018. Il vise la fourniture de données qualitatives sur la participation globale des établissements à l'ensemble des AAP européens, toutes sources de financement et tout type de participation (coordinateur, partenaire, partie-tierce ou sous-traitant) inclus.

Participation des EPS membres au programme H2020

Depuis le début du programme Horizon 2020*, on dénombre 744 participations des EPS à des projets européens soumis aux différents appels à propositions (AAP). Ces participations concernent 612 projets déposés, car souvent plusieurs établissements sont partenaires d'un même projet présenté. En tout, 94 projets comportant au moins un partenaire CHU, ont été sélectionnés et financés par le programme H2020, soit 124 participations dans 27 EPS.

Les projets suivants sont coordonnés par un EPS : SAFECARE, RESPINE, PEVIA, MIROCALS, FAIR-PARK-II, Digi-NewB.

En termes de type d'instruments financiers, les CHU sont majoritairement présents sur des AAP en réponse au défi sociétal Santé : 78 participations. On compte cependant 16 participations à des projets financés par le partenariat public-privé IMI2, 11 participations aux programmes de Mobilité MSC et 6 financements d'excellence ERC.

En tout 44 724 490,24 € ont été attribués aux équipes des CHU depuis le début du programme Horizon 2020.
(*données e-corda mises à jour Octobre 2018)

Quizz loi Jardé

Le CNCR offre à ses membres un conseil s'agissant des questions juridiques structurelles ou contractuelles portant notamment sur le contrat unique, la qualification de structures tierces ou bien encore les questions de sous-traitance dans les essais cliniques qu'ils soient à promotion interne ou à finalité commerciale.

FRÉQUENTATION

924 visites

Le 25 janvier 2018, le CNCR a mis en ligne sur son site dans la rubrique « droit de la recherche en santé » trois quizz ludiques contenant 26 questions portant sur la qualification des recherches selon la Loi du 5 mars 2012 dite « Jardé » et de ses nombreux textes d'application.

Plateforme Emploi

- Fréquentation : lancée au dernier semestre 2017, la plateforme Emploi a décollé rapidement et a enregistré 6 730 visites en 2018..
- Une campagne de communication a été menée au mois d'octobre 2018 auprès d'une trentaine de formations en recherche clinique dans toute la France.

Annuaire des Centre hospitaliers impliqués en recherche clinique

FRÉQUENTATION

394 visites

Afin de soutenir la recherche en santé menée dans tous les Centres hospitaliers non universitaires en France, le CNCR a mis en place un annuaire répertoriant les activités et thématiques de recherche, sous forme de fiches et de chiffres-clés, sur son site. Au cours de l'été 2018, une nouvelle interface plus adaptée et facile d'utilisation a été installée. Pour valoriser ce travail, une campagne d'information a été menée auprès des établissements, qui ont été invités à transmettre des chiffres mis à jour. Cet annuaire vise à mettre en relation les industriels et les établissements de santé.

Annuaire guichet unique

La filière industrielle a mis en ligne un annuaire des guichets uniques dans les établissements en accès libre à télécharger.

Contacts "guichet unique"

	Nom Contact	Mail	Téléphone
CHU Nimes	Amélie MAURIN VEDRENE	amelie.maurin@chu-nimes.fr	04.66.68.31.10
AP HM	Delphine Orbicini	delphine.orbicini@ap-hm.fr	04 91 38 12 28
AP HP	Zakia Idir	zakia.idir@aphp.fr	01 44 84 17 14
CH Annecy	Magali Farines-Raffoul	mfarines@ch-annecygenevois.fr	04 50 63 68 27
CH Le Mans	christelle Jadeau	cjadeau@ch-lemans.fr	02 44 71 07 81
CH Pontoise	Maryline Delattre	guichet.unique@ght-novo.fr	01 30 75 46 50
CH SF	Dalila MIGNOT	dalila.mignot@chsf.fr	01 61 69 37 30
CHRU Lille	Carine PIATEK	carine.piatek@chru-lille.fr	03 20 44 54 43
CHRU Nancy	Charlotte Daguin	promotion.externe@chru-nancy.fr	
CHU Amiens	Céline Rouzé	drci-partenariat@chu-amiens.fr	03 22 08 83 73
CHU Angers	Charles Cornet	guichet-prom-externe@chu-angers.fr	02 41 35 65 61
CHU Bordeaux	Sylvie Blazejewski	sylvie.blazejewski@chu-bordeaux.fr	
CHU Brest	Nathalie BOZEC-GUEGUEN	nathalie.bozec@chu-brest.fr	
CHU Caen	Leroux Arnaud	leroux-ar@chu-caen.fr	02 31 06 52 94
CHU Dijon	Gaëlle Grandjean	gaelle.grandjean@chu-dijon.fr	03 80 29 53 77
CHU Grenoble	Ndieme Ndongo Thaim	accueilrecherche@chu-grenoble.fr	
CHU Limoges	Julie Dupuys Menicot	julie.menicot@chu-limoges.fr	05 55 05 66 91
CHU Lyon HCL	Nelly CARRICHON	drci.promoext@chu-lyon.fr	04 72 40 68 57
CHU Montpellier	Anne Verchere	recherche-promotionexterne@chu-montpellier.fr	04 67 33 09 16
CHU Nantes	Marion Wachnicki	promotion-externe@chu-nantes.fr pour Contrat Unique secretaire-cpe@chu-nantes.fr pour hors Contrat Unique	02.44.76.81.25
CHU Nice			
CHU Poitiers	Sarah GUYON	Sarah.Guyon@chu-poitiers.fr	05.49.44.39.37
CHU Reims	Beatrice DonVito	bdonvito@chu-reims.fr	03 26 83 27 63
CHU Rennes	Karine Robert	karine.robert@chu-rennes.fr	
CHU Rouen	Jocelyne Contassot	jocelyne.contassot@chu-rouen.fr	02 32 88 56 07

Module d'évaluation de la recherche en partenariat avec le Hcéres

Le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Hcéres) a associé le CNCR à sa réflexion sur la mise en œuvre de l'évaluation de la recherche réalisée dans les établissements de santé, afin de mieux prendre en compte sa spécificité. En continuité du travail effectué en 2017, la cellule Bibliométrie a développé un module dans l'interface SIGAPS/SIGREC avec des indicateurs normalisés pour tous les établissements de santé offrant des éléments de benchmarking aux évaluateurs de l'Hcéres. Ce module permet également des comparaisons anonymes par rapport aux autres établissements de même type.

8. EXPERTISE ET CONSEIL À LA DEMANDE

Audit organisationnel de la DRCI du CHU de Nice

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, de soutien et de structuration en matière de recherche et d'innovation de ses membres, le CNCR a réalisé, à sa demande, un audit de la Direction de la recherche et de l'innovation du Centre hospitalier universitaire de Nice.

Cette étude prospective de l'organisation des activités de recherche du CHU de Nice portait notamment sur :

- l'organisation générale de la DRCI et de l'ensemble des cellules la composant ;
- le circuit des projets de recherche et une meilleure interaction entre elles ;
- l'analyse de l'adéquation des ressources par métier.

Cet audit, réalisé les 5, 6 et 7 février 2018, a débouché sur un rapport qui a été transmis et présenté aux instances compétentes du CHU.

Accompagnement à la mise en place de la convention unique

FAQ Convention Unique Hospitalière

Le CNCR a relayé à ses membres le 9 août la parution de la Note d'information N° DGOS/PF4/2018/191 du 1er août 2018 relative à l'utilisation de la convention unique pour la recherche à finalité commerciale impliquant la personne humaine. Cette note prévenait notamment de la mise en ligne d'une Foire aux questions CUH sur le site de la DGOS. Suite à cette annonce, le CNCR a pris la décision de poursuivre la FAQ CNCR en privatisant l'accès pour ses membres. Cette page sera agrémentée des résultats des enquêtes CNCR ainsi que des outils mis en place (Mode opératoire Innovarc, …)

Lors du GT RCI du 18 septembre, certains points de la FAQ DGOS posant questions (coûts de coordination, modalités de paiements…), ont été discutés et les conclusions adressées à la DGOS en vue de la rédaction d'une 3ème version de la FAQ.

FRÉQUENTATION

3319 visites

Recensement CUH

La cellule Filière industrielle a mis en place une aide au recensement des conventions uniques hospitalière sur la période du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018, qui s'est traduite par l'envoi d'un mode opératoire aux membres et la tenue d'une hotline.

Convention unique hospitalière V.3

A l'occasion du rendez-vous avec Madame Valérie MAZEAU-WOYNAR - conseillère recherche et Grégory EMERY - conseiller en charge des produits de santé, en présence de Pr François LEMOINE - conseiller médical DGOS, le CNCR a transmis les demandes de révision du GT RCI : toilettage de certains termes (RBM/RIPH), évolution par ajout d'un point ou visa RGPD de nature à faciliter, forte demande de revalorisation des coûts des plateaux techniques. Le Cabinet, conscient de la nécessité de ces ajustements, ne souhaite pas lancer ces chantiers vers l'été 2019, afin de laisser un an de plein exercice du dispositif complet.

Le CNCR s'est proposé pour travailler en amont avec la DGOS et établir un rétroplanning dès le 1er trimestre 2019 afin de recenser tous les points à améliorer dans la CUH V3.

Étude bibliométrique de positionnement national à la demande

La cellule Bibliométrie réalise des analyses à la demande des établissements membres du CNCR. En 2018, 6 études ont été faites :

- 1 analyse à la demande de la conférence des DG des CHU-CHR, via Réseau CHU (production scientifique et recherche clinique) ;
- 1 analyse à la demande d'un CNU (Psychiatrie) ;
- 1 analyse à la demande du CHU de Bordeaux ;
- 1 analyse à la demande de la Fédération Hospitalière de France ;
- 1 analyse à la demande du Collège des Enseignants de Radiologie de France ;
- 1 analyse à la demande du réseau ORphan Kidney Diseases (ORKID) ;
- 1 analyse à la demande de la Société de Néphrologie Pédiatrique.

9. COMMUNIQUER : SERVICES DE CENTRALISATION, DE PARTAGE ET RELAIS D'INFORMATION

Le site internet

NOUVEAUTÉS

En 2018, le CNCR continue de développer son site internet, vecteur principal de communication pour le GCS :

- refonte de la page d'accueil, avec comme objectif l'accès direct aux outils des cellules ;
- mise en ligne de 28 actualités ;
- création de deux « espace membre » dont l'accès se fait par mot de passe pour les cellules Europe et Filière Industrielle. Ces espaces permettent la diffusion d'éléments de travail, de calendrier et d'information sur l'avancement des projets.

FRÉQUENTATION

Du 1er janvier au 31 janvier 2018, environ 19 000 sessions ont été ouvertes sur le site, avec 85% de nouveaux visiteurs pour 42 500 pages vues.

La politique d'enrichissement de contenus sur le site s'avère payante puisque le nombre de pages vues entre 2017 et 2018 est constante (26 148 pages vues en 2017). La fréquentation de la FAQ Convention unique a quant à elle augmenté de 500 visites.

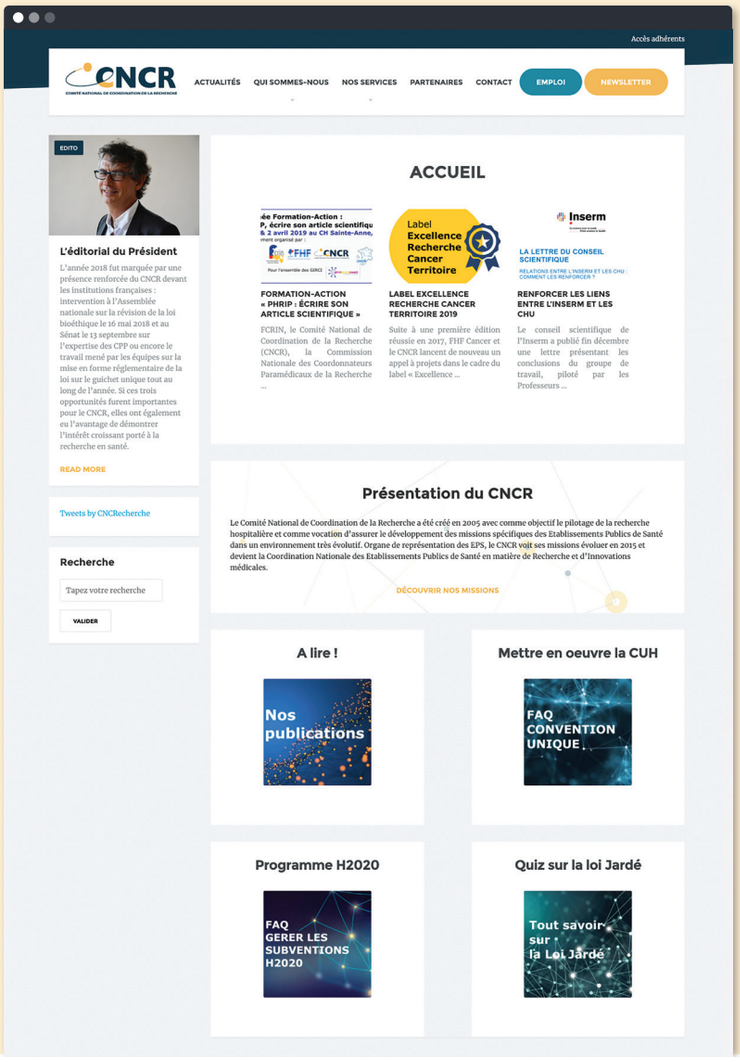

Les autres outils

NEWSLETTER

3 newsletters ont été envoyées aux mois de mars, juillet et décembre 2018, envoyées respectivement à 616, 506 et 530 destinataires.

PRESSE

Le CNCR relaie au maximum ses actualités sur son site, les réseaux sociaux et via la presse. Ainsi, en 2018, l'activité du CNCR a fait l'objet de :

- 7 dépêches dans les médias spécialisés en santé,
- un article sur le blog « Rédaction médicale et scientifique », H. Maisonneuve, en réaction à la publication de l'infographie bibliométrie « Essais clinique : le CHU Promoteur » (octobre 2018).
- contribution à la publication « CHU, données repères 2018 » sur le site www.reseau-chu.org
- contribution du Professeur Antoine Magnan et de Marie Lang à la rédaction du rapport « CHU de demain », publié dans le cadre des Assises hospitalo-universitaires de 2018, sur le site www.reseau-chu.org

RGPD

2019

Le CNCR a entrepris au 3ème trimestre la mise en conformité de ses opérations digitales avec le règlement générale sur la protection des données. Le GCS a ainsi mandaté un prestataire spécialisé pour réaliser un audit sur les différents outils. La procédure de mise à niveau sera développée au premier semestre 2019.

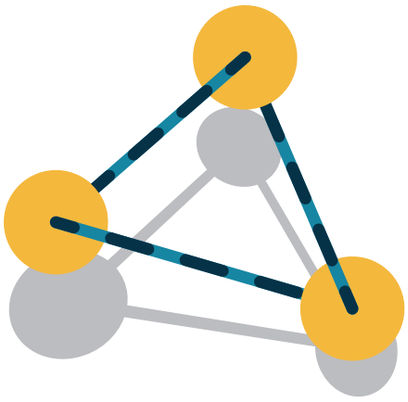

FORMER

10. MUTUALISATION NATIONALE DE FORMATIONS EXPERTES

Europe

Le groupe Europe a mis en place des ateliers de formation en réponse aux problématiques Europe

Pour compléter l'offre de formation sur la gestion des crédits européens (2 sessions en 2017), le CNCR a mobilisé une consultante (experte-comptable et ancienne auditrice pour la Commission européenne) pour mettre sur pied un atelier sur les audits H2020 : comment les anticiper, conseils et bonnes pratiques. Une première session a rassemblé 19 personnes (13 centres) le 14 juin 2018 à Paris.

2019

Un plan de formation a été monté pour 2019 en réponse aux besoins des centres :

- une 2eme session « Audits H2020 » a été réalisée le 24 janvier 2019 ;
- une 3eme session « Règles administratives et financières H2020 » (ANRT) avril-mai 2019 ;
- rédaction et montage projets européens : les erreurs à éviter (en réflexion).

Autres sujets à lancer suite à des demandes du groupe Europe : HSR4R, Data Management Plan, Éthique dans les projets, Propriété intellectuelle etc.
Un nouveau service est proposé aux centres sous la forme de « RDV sur mesure » afin d'accompagner des équipes aux côtés du contact Europe, dans la construction de stratégie pour une participation active et efficace en cas d'opportunité de participation.

Bibliométrie

La cellule Bibliométrie du CNCR a conçu un programme de formations aux techniques et méthodes de bibliométrie à destination des établissements membres. Un module composant ce programme déployé en cours de l'année affiche un bon niveau de satisfaction.

Module	Nombre de sessions	Nombre d'établissements participants	Nombre de participants	Satisfaction globale [note moyenne /10]
Analyse SIGAPS : comprendre et exploiter les indicateurs standards SIGAPS	2	10	13	8,9
1 module	2 sessions	10 établissements	13 participants	Satisfaction 8,9/10

Étude des besoins en formation

La cellule Bibliométrie du CNCR a réalisé une enquête pour recueillir les besoins en formation des établissements membres. Les réponses montrent que les contenus sont pertinents et satisfaisants. D'autres besoins ont été exprimés : présentation des indicateurs SIGAPS et d'autres indicateurs bibliométriques.

EHESP

« La recherche clinique et l'innovation à l'hôpital en 2018 : enjeux et pratiques » : le 23 novembre 2018 se tenait à l'EHESP (Rennes) la 11ème édition de cette formation, organisée par F-CRIN et à laquelle participe tous les ans le CNCR. Cette formation a été suivie par 23 auditeurs (11 en formation continue et 12 élèves Directeurs d'hôpitaux). Marie Lang est notamment intervenue sur les points suivants :

- « La recherche hospitalière en France : organisation, gouvernance et métiers » ;
- « L'industriel promoteur : la convention unique »;
- « Introduction de la table ronde : la recherche clinique à l'hôpital aujourd'hui et demain ».

Patrick Devos, coordonnateur de la cellule bibliométrie du CNCR a également participé à la formation en animant la séance suivante : « Évaluation, financement et valorisation de la recherche à l'hôpital : Indicateurs ou outils d'évaluation de la recherche : présentation des logiciels "SIGAPS" (évaluation bibliométrique) et "SIGREC" (gestion administrative et suivi des inclusions) ».

Évaluation globale de la formation

RESULTATS GLOBAUX

10 des 11 participants ont soumis une évaluation.

Contenu de la formation
Le contenu de la formation était conforme au programme annoncé **8.9/10**

Qualité des enseignements
Le choix des enseignants et leur qualité pédagogique ont assuré une transmission de connaissance optimale..... **8.9/10**

Organisation générale de la formation
Les conditions d'accueil et les supports pédagogiques étaient adaptés..... **6.2/10**

Mise en pratique de la formation
La formation sera utile dans votre pratique professionnelle ou personnelle..... **8.5/10**

Valorisation de la formation
La bonification que cela a pu apporter dans votre évolution professionnelle ou personnelle..... **7.2/10**

Satisfaction globale
La satisfaction du participant par rapport à la formation prise dans sa globalité.....**8.2/10**

Soit une moyenne sur ces 6 critères de 8/10

Indicateurs ou outils d'évaluation de la recherche, présentation des logiciels « SIGAPS » et « SIGREC » :

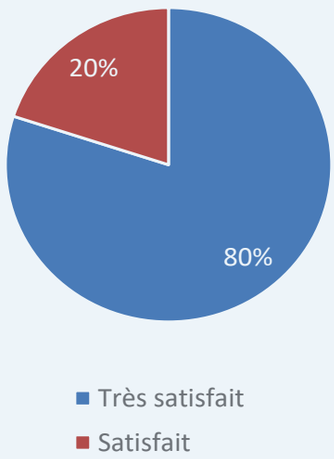

ANALYSER

11. PRODUCTION D'ANALYSES

Infographie «Recherche clinique : le CHU Promoteur »

La cellule Bibliométrie du CNCR s'est fixée pour objectif de réaliser des analyses positionnant la production scientifique des CHU-CHR. Une première analyse des données relatives aux essais cliniques publiées dans des bases de données internationale et nationale a permis de démontrer leur positionnement majeur en tant que promoteurs d'essais cliniques.

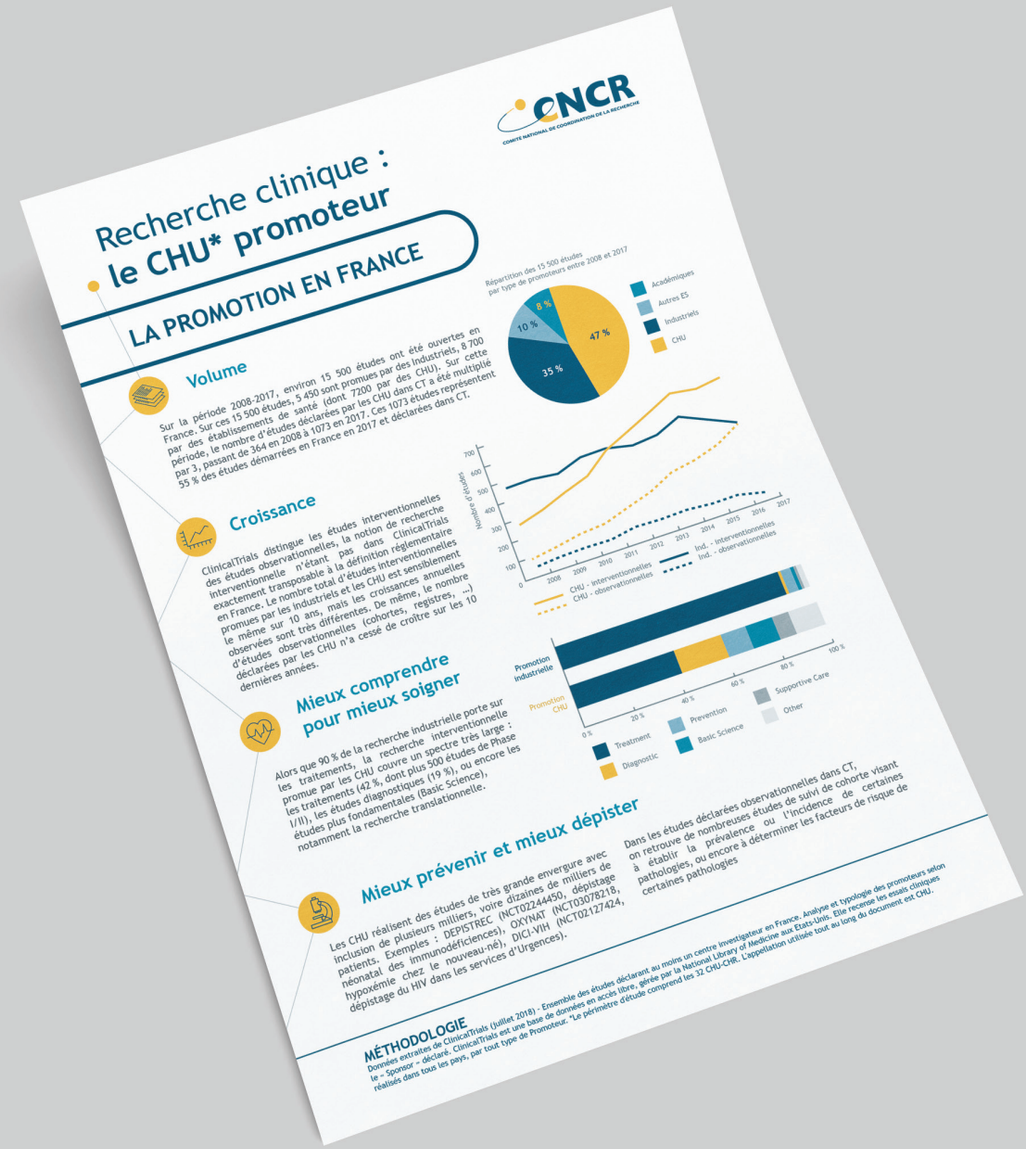

CNCR
COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION DE LA RECHERCHE

Recherche clinique : le CHU* promoteur

LA PROMOTION EN FRANCE

Répartition des 15 500 études par type de promoteurs entre 2008 et 2017

Volume

Sur la période 2008-2017, environ 15 500 études ont été ouvertes en France. Sur ces 15 500 études, 5 450 sont promues par des Industriels, 8 700 par des établissements de santé (dont 7200 par des CHU). Sur cette période, le nombre d'études déclarées par les CHU dans CT a été multiplié par 3, passant de 364 en 2008 à 1073 en 2017. Ces 1073 études représentent 55 % des études démarrées en France en 2017 et déclarées dans CT.

Croissance

ClinicalTrials distingue les études interventionnelles des études observationnelles, la notion de recherche interventionnelle n'étant pas dans ClinicalTrials exactement transposable à la définition réglementaire en France. Le nombre total d'études interventionnelles promues par les industriels et les CHU est sensiblement le même sur 10 ans, mais les croissances annuelles observées sont très différentes. De même, le nombre d'études observationnelles (cohortes, registres, …) déclarées par les CHU n'a cessé de croître sur les 10 dernières années.

Mieux comprendre pour mieux soigner

Alors que 90 % de la recherche industrielle porte sur les traitements, la recherche interventionnelle promue par les CHU couvre un spectre très large : les traitements (42 %, dont plus 500 études de Phase I/II), les études diagnostiques (19 %), ou encore les études plus fondamentales (Basic Science), notamment la recherche translationnelle.

Mieux prévenir et mieux dépister

Les CHU réalisent des études de très grande envergure avec inclusion de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de patients. Exemples : DEPISTREC (NCT02244450, dépistage néonatal des immunodéficiences), OXYNAT (NCT03078218, hypoxémie chez le nouveau-né), DICI-VIH (NCT02127424, dépistage du HIV dans les services d'Urgences).

Dans les études déclarées observationnelles dans CT, on retrouve de nombreuses études de suivi de cohorte visant à établir la prévalence ou l'incidence de certaines pathologies, ou encore à déterminer les facteurs de risque de certaines pathologies

MÉTHODOLOGIE

Données extraites de ClinicalTrials (juillet 2018) - Ensemble des études déclarant au moins un centre investigateur en France. Analyse et typologie des promoteurs selon le « Sponsor » déclaré. ClinicalTrials est une base de données en accès libre, gérée par la National Library of Medicine aux Etats-Unis. Elle recense les essais cliniques réalisés dans tous les pays, par tout type de Promoteur. *Le périmètre d'étude comprend les 32 CHU-CHR. L'appellation utilisée tout au long du document est CHU.

INDICATEURS

Bibliométrie

ATTEINTS EN 2018

- Améliorer la visibilité de la production des CHU-CHR : Atteint à 100%
- Renforcer les liens entre l'Hcéres et le CNCR sur l'évaluation des EPS : Atteint à 100%
- Analyser l'activité de promotion des CHU/CHR : Atteint à 50% (Données traitées et flyer publié)
- Augmenter le portefeuille de formations proposées en bibliométrie : Atteint à 50 % (Enquête sur les besoins en formation réalisée)

OBJECTIFS POUR 2019

- **Développer le partenariat entre l'Hcéres et le CNCR sur l'évaluation des EPS**
  Indicateur : déploiement du module d'auto-évaluation en partenariat avec le Hcéres de SIGAPS aux établissements membres.
- **Analyser l'activité de promotion des CHU-CHR**
  Indicateur : réalisation et diffusion du rapport complet sur l'analyse de la promotion d'essais cliniques par les CHU-CHR.
- **Elargir le portefeuille de formations en bibliométrie**
  Indicateur : mise en place de la formation au module d'auto-évaluation avec le Hcéres.
- **Mettre à jour l'unification des adresses des CHU-CHR dans Web of Science**
  Indicateurs : identification de nouveaux variants et suivi des modifications dans Web of Science.

Europe

ATTEINTS EN 2018

- Mise en place d'une veille centralisée et d'un outil dédié sur le site du CNCR : Atteint à 100%
- Organisation de 2 ateliers de formation : mai et septembre / audits européens et règles financières de gestion des projets H2020 : Atteint à 100%
- Elaboration d'un guide méthodologique à l'attention des investigateurs et de leurs accompagnants : kit « aide au montage », kit « aide à la gestion » … : Atteint à 100%

OBJECTIFS POUR 2019

- **Développement de l'appui personnalisé pour aider les équipes à se positionner dans les Appels à Proposition européens : organisation de 5 rendez-vous sur mesure Europe**
- **Organisation d'une première réunion « Club Experts Europe du CNCR »**
- **Mise en place d'un outil dédié de veille**

Filière industrielle

ATTEINTS EN 2018

- Indicateurs CNaPEC : Atteint à 100%
- Nouvelle version du site « notre-rechercheclinique » : lancement du site et 10 000 visites du site au 31 décembre 2018 : Atteint à 100%
- Mesure 1.3 du CSF : production d'une synthèse sur la mise en place d'actions d'attractivité Livrable d'un référentiel d'indicateurs : Atteint à 80 %

OBJECTIFS POUR 2019

- **Mesure 1.3 du CSF : finalisation du livrable de référentiel d'indicateurs de recherche clinique Cnapec :**
  • Chantier 1 : 3 visites de centres à l'étranger (Espagne, UK, Allemagne).
  • Chantier 2 : poursuite du travail en lien avec le GT académique ainsi que le COPIL de CIC et rédaction d'une première version du cahier des charges finalisation du module performance du cahier des charges.
- **Notre Recherche Clinique : diffusion de 300 flyers de sensibilisation à l'occasion des 1 an du site.**
- **Contrat unique : validation de la check-list avec le LEEM et la DGOS**
- **Groupe de travail RCI :**
  • Accueil de 2 nouveaux CH membres dans le groupe de travail pour participer aux réunions.
  • Publication sur la FAQ DGOS des modes opératoire biologie, imagerie et pharmacie élaborés par les groupes de travail pilotés par le CNCR.
  • Amorcer le travail sur la V3 de la convention unique

FONCTIONNEMENT

1. LE GCS CNCR

Groupement de coopération sanitaire de moyens de droit public dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le CNCR est soumis à la double contrainte du principe de spécialité des GCS, qui détermine juridiquement le champ de ses missions, et de l'utilisation optimale de ses ressources issues des deniers publics et dont il rend compte à ses membres.

Le GCS « Coordination Nationale des Établissements Publics de Santé en matière de Recherche et d'innovations médicales » est une personne morale de droit public. Le Comité National de Coordination de la Recherche (CNCR), sans personnalité morale, préexistait au Groupement depuis 2005, associant les trois conférences (Directeurs Généraux de CHU, présidents de CME de CHU, Doyens d'UFR Médecine) et la Fédération Hospitalière de France. Depuis avril 2014, la gouvernance associe les 6 Conférences nationales de CHU et de CH.

Le siège du Groupement est à la Fédération Hospitalière de France, soit 1bis, rue Cabanis 75993 Paris Cedex 14.

L'objet du Groupement est de « faciliter, développer ou améliorer l'activité de ses membres » selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives aux GCS et dans le cadre des missions confiées aux CHR-CHU en matière de soin, enseignement et recherche-innovation et notamment des programmes hospitaliers de recherche clinique (PHRC). Toutes les disciplines médicales peuvent être concernées par la coopération, dès lors qu'il s'agit de recherche.

2. LES ÉTABLISSEMENT MEMBRES DU CNCR

Le CNCR rassemble les 32 CHR-CHU du territoire national ainsi que, depuis l'approbation de l'avenant à la convention constitutive le 25 août 2015 par l'ARS, 28 établissements non-universitaires investis en recherche.

Les Centres Hospitaliers Universitaires et Régionaux

le Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens	le Centre Hospitalier Universitaire de Pointe-à-Pitre
le Centre Hospitalier Universitaire d'Angers	le Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers
le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon	le Centre Hospitalier Universitaire de Reims
le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux	le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes
le Centre Hospitalier Universitaire de Brest	le Centre Hospitalier Universitaire de Rouen
le Centre Hospitalier Universitaire de Caen	le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne
le Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand	le Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg
le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon	le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse
le Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France	le Centre Hospitalier Universitaire de Tours
le Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble	l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris
le Centre Hospitalier Universitaire de Lille	l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille
le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges	les Hospices Civils de Lyon
le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier	le Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy	le Centre Hospitalier Régional de Metz Thionville
le Centre Hospitalier Universitaire de Nantes	le Centre Hospitalier Régional d'Orléans
le Centre Hospitalier Universitaire de Nice	le Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes

Les Centres Hospitaliers et Spécialisés

le Groupe Hospitalier régional MSA Mulhouse	le Centre Hospitalier Spécialisé La Chartreuse
le Centre Hospitalier de Beauvais	le Centre Hospitalier Sud Essonne
le Centre Hospitalier Métropole Savoie	le Centre Hospitalier Bretagne Sud Lorient
le Centre Hospitalier Sud Francilien	le Groupe Hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis
le Centre Hospitalier de Versailles	le Centre Hospitalier public du Cotentin
le Centre Hospitalier de Vendée	le Centre Hospitalier du Havre
le Centre Hospitalier de Narbonne	le Groupe hospitalier public du Sud de l'Oise
le Centre Hospitalier interdépartemental de Créteil	Le Centre Hospitalier de Saint Nazaire
l'Établissement public de santé mentale de Ville Evrard	Le Centre Hospitalier du Mans
le Centre Hospitalier de Toulon	Le Centre Hospitalier d'Annecy Genevois
le Centre Hospitalier de Sainte Anne	Le Centre Hospitalier de Cholet
le Centre Hospitalier de Colmar	Le Centre Hospitalier René Dubos
le Centre Hospitalier de Chartres	Le Centre Hospitalier Spécialisé du Rouvray
le Centre Hospitalier de Mont de Marsan	Le Centre Hospitalier Les Quinze Vingts

Les membres associés

Le CNCR s'appuie également sur ses membres associés :

Alliance Aviesan, Conférence des Présidents d'Universités (CPU), Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), Institut Pasteur, Fédération Hospitalière de France.

3. LA GOUVERNANCE DU CNCR

Le CNCR dispose d'une gouvernance originale s'appuyant au niveau stratégique sur les membres CHR&U et CH&S et les 6 Conférences nationales. Selon un schéma classique, la gouvernance du CNCR associe une instance délibérative – son Assemblée générale ; un Bureau – représentatif des 6 conférences nationales ; et la Commission Recherche Interconférences.

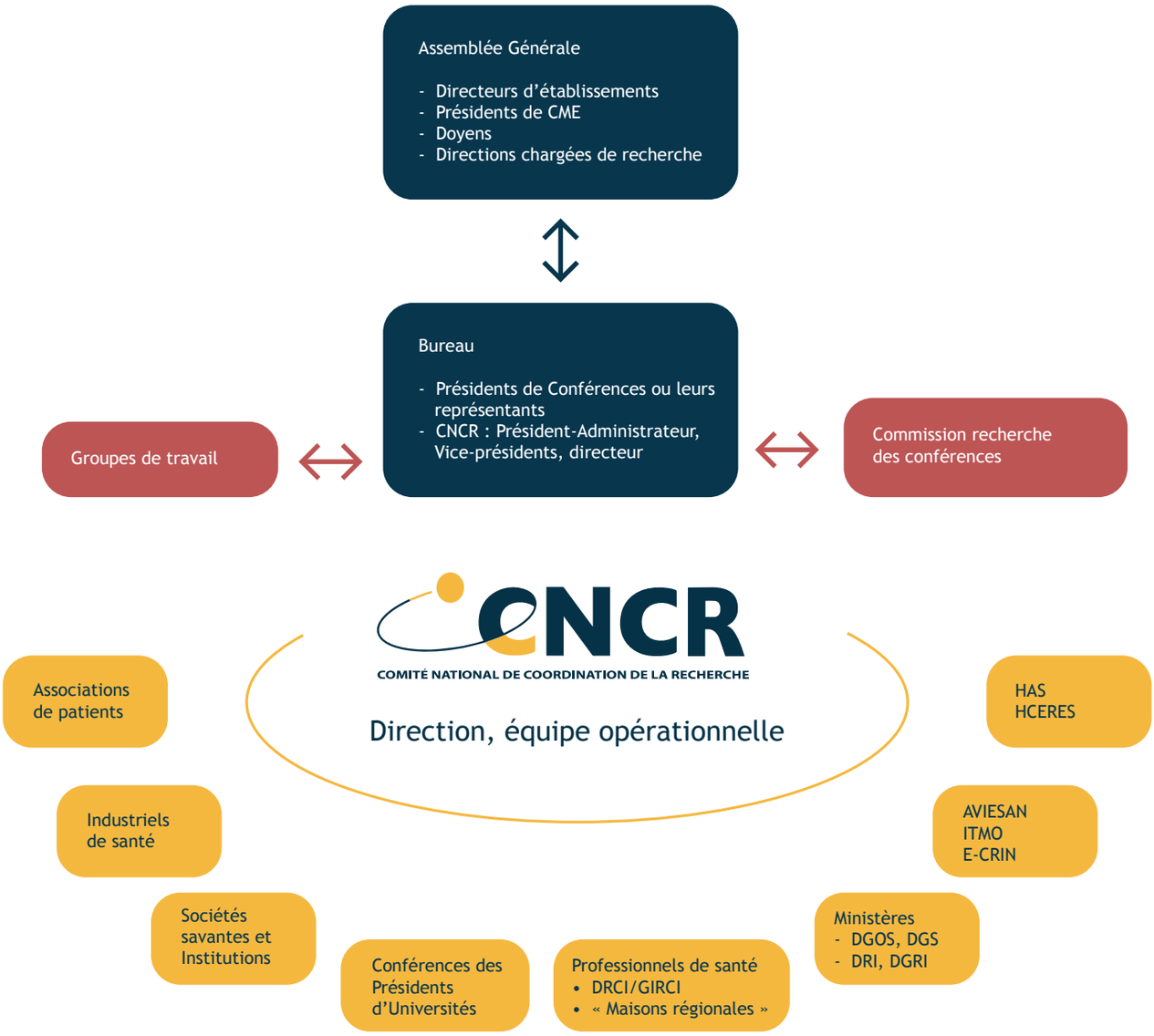

Les différentes instances du CNCR se sont réunies à plusieurs reprises en 2018 :

- Bureau : 30 janvier, 27 février, 9 avril, 15 mai, 11 septembre et 5 décembre
- Assemblée Générale : 13 mars et 9 octobre

4. L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DU CNCR

L'équipe auprès du Président-Administrateur a représenté, sur l'année 2018, un total maximal de 13 personnes pour un équivalent de 9,1 ETPT :

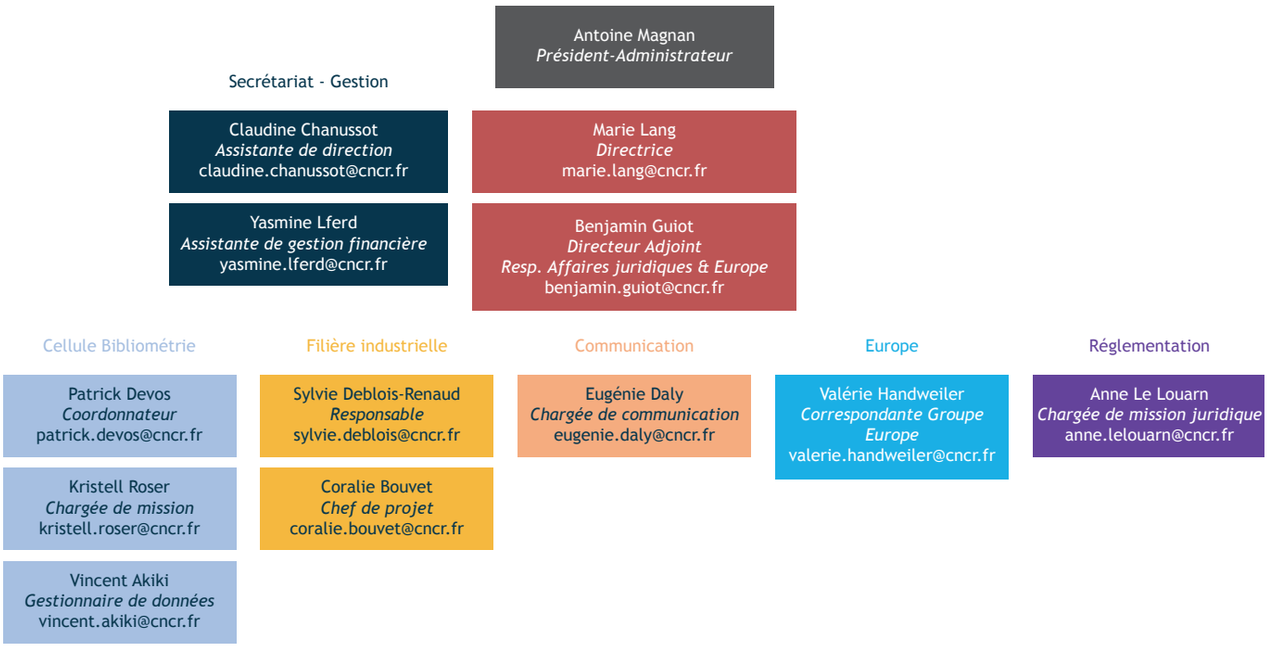

5. GESTION ET ACTIVITÉS COURANTES DU GROUPEMENT

Des outils innovants

La performance du CNCR en matière de gestion réside notamment dans les systèmes d'informations utilisés pour l'administration de ses activités courantes. L'outil de gestion, CERIG, en amélioration constante, s'adapte à nos besoins. En outre, en 2018, le CNCR a entamé la dématérialisation totale de ses notes de frais grâce à un service de gestion automatisé : EXPENSYA. Cet éditeur de solution de gestion de note de frais apporte au groupement un dispositif pratique, utile et sécurisé. La dimension chronophage des notes de frais disparaît et les données collectées sont sécurisées.

Bilan de l'année 2018 :

Comme l'an dernier, les trois principaux postes de dépenses restent :

- le personnel, compétent et expérimenté, qui contribue au développement des missions allouées aux établissements de santé ;
- les partenariats stratégiques qui donnent lieu à un travail collaboratif avec des institutions hautement reconnues dans le domaine de la recherche (Les Ateliers de Giens, la Chaire de management de l'EHESP, Formations ANRT, …) ;
- les missions qui figurent parmi les charges les plus importantes.

Toujours dans une démarche d'accompagnement de la recherche hospitalière, le CNCR compte remplir les missions qui lui sont confiées en élargissant le spectre des actions proposées. Si, comme en 2017, les décaissements tournent autour des mêmes catégories, le nombre de mandats est en augmentation. En effet, les moyens sont mis pour répondre au mieux aux besoins de la communauté.

NATURE DES DÉPENSES	COÛT	NOMBRE DE MANDATS	%
Personnel (salaires + MAD + Charges)	721 071,54 €	326	37
Locaux	47 184,27 €	62	7
Entretien et fourniture	7 852,53 €	58	7
Prestations (honoraires …)	20 501,56 €	23	3
Communication	14 863,36 €	10	1
Logiciels	61 207,79 €	54	6
Missions	32 111,04 €	316	36
Études et Recherches	136 642,10 €	5	1
Autres	22 381,19 €	20	2
TOTAL	1 063 815,38	874	100

Nombres de mandats par postes de dépenses en 2018

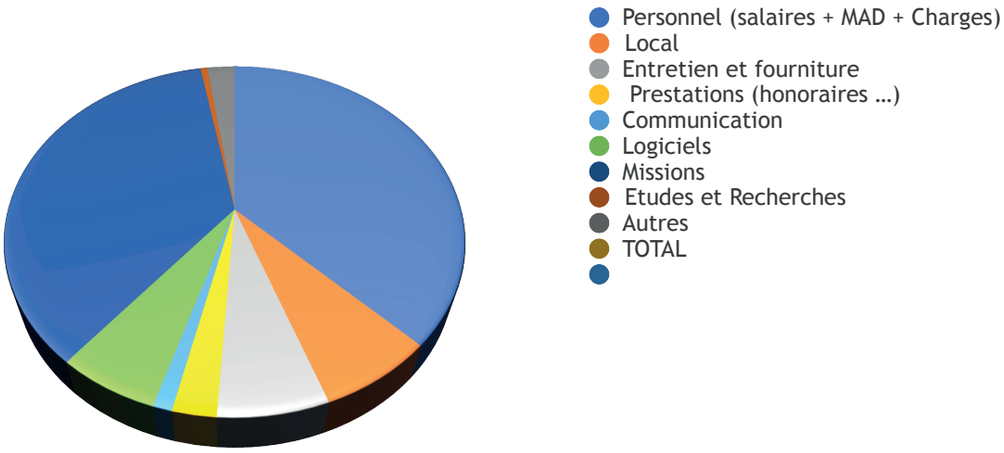

Les actes de gestion réalisés pour l'année 2018 sont majoritairement ceux liés au personnel (37%) et aux missions (36%).

NATURE DES MANDATS EN 2018

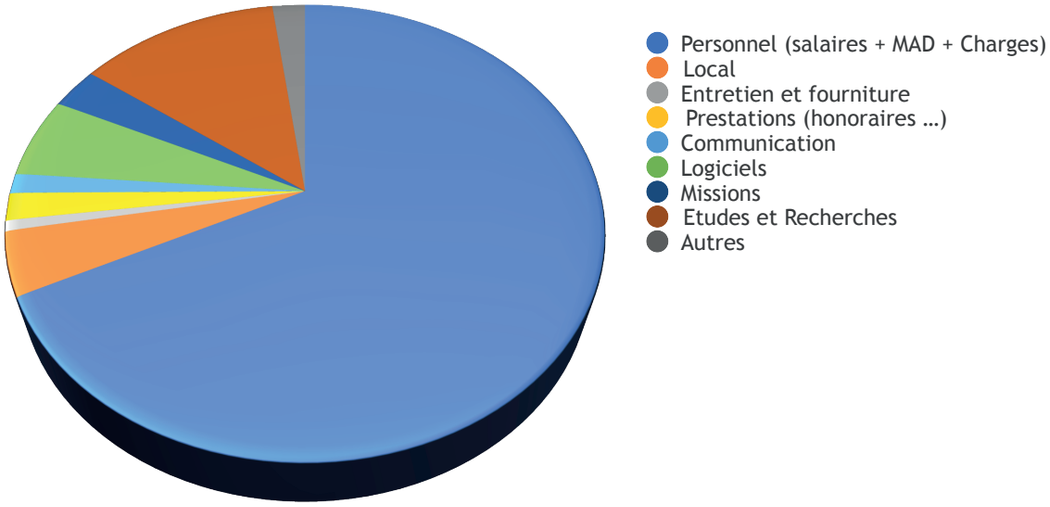

La part la plus importante des dépenses reste les charges liées aux personnels qui représentent près des ¾ du budget alloué.

6. LE FINANCEMENT

Recrutements de 2018 et tableau des effectifs

Dans le cadre des EPRD 2018 et 2019 tels que soumis aux membres et voté par l'Assemblée générale du CNCR, il ressort, sur 2018, le tableau des effectifs suivants :

Tableau des effectifs

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Personnel CNCR 2018	Quotité (homme.mois)	Situation administrative
DIRECTRICE	12	CDD
DIRECTEUR ADJOINT	12	CDD
Assistante de direction	12	CDD
Gestionnaire administratif et financier	12	CDD
Chargée de mission filière industrielle (0,5 ETP)	6	MAD
Chef de projet filière industrielle	12	CDD
Chargé de mission juridique	1,5	MAD
Chargé de mission bibliométrie	12	CDD
Chef de projet Bibliométrie	12	CDD
Coordonnateur cellule bibliométrie (0,2 ETP)	2.4	MAD
Chargé de communication	12	CDD
Chargé de mission Europe (0,3 ETP)	4	MAD
Indemnités agent comptable		
Total brut chargé 2018 = 770 000 €		

Conformément à la programmation budgétaire 2018, la masse salariale s'établit à 9,1 ETPT et un total de 735 000 €. Sur 2019, les ETPT devraient se stabiliser à 9,2 pour 770 000 € de masse salariale.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des équivalents temps pleins travaillés au sein du CNCR en 2016, 2017 et 2018 puis les projections estimées de 2019 à 2020 en cohérence avec l'EPRD 2019 déjà voté.

Conformément à la programmation budgétaire 2018, la masse salariale s'établit à 9,1 ETPT et un total de 735 000 €. Sur 2019, les ETPT devraient se stabiliser à 9,2 pour 770 000 € de masse salariale.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des équivalents temps pleins travaillés au sein du CNCR en 2016, 2017 et 2018 puis les projections estimées de 2019 à 2020 en cohérence avec l'EPRD 2019 déjà voté.

Personnel CNCR	Situation administrative	ETPT 2016	ETPT 2017	ETPT 2018	ETPT 2019	ETPT 2020
Directrice	CDD	1	1	1	1	1
Directeur adjoint	CDD	1	1	1	1	1
Assistante de direction	CDD	0,5	1	1	1	1
Assistante de gestion financière	CDD	0,33	1	1	1	1
Responsable filière industrielle	CDD	1	0,25	0	0	0
Responsable filière industrielle	MAD	0,01	0,5	0,5	0,5	0,5
Chef de projet filière industrielle	CDD	1	1	1	1	1
Chargée de mission juridique	MAD	0	0,1	0,1	0,2	0,2
Coordonnateur cellule bibliométrie	MAD	0	0,2	0,2	0,2	0,2
Responsable cellule bibliométrie	CDD	1	1	1	1	1
Chef de projet Bibliométrie (2)	CDD	0	0,66	1	1	1
Chargée de communication	CDD	1	1	1	1	1
Responsable cellule Europe	MAD	0	0,3	0,3	0,3	0,3
Chargé de mission auprès du Président-Administrateur	MAD	1	1	0	0	0
Chargé de mission auprès de la directrice	MAD	0,1	0	0	0	0
Agent Comptable						
TOTAL ETPT		7,94	10,01	9,1	9,2	9,2
COUT TOTAL ESTIME		824 650	946 500	735 000	770 000	770 000

Exécution budgétaire 2018

Le plan de financement pluriannuel tel qu'envisagé en janvier 2015 prévoyait un panachage des recettes à partir d'un fonds d'amorçage (1 M€ annuel sur 3 ans 2015-2017 selon le courrier de la ministre) puis un relais progressif pris par les seules cotisations des membres et un développement de prestations tarifées vers l'extérieur (scénario désormais remis en cause par la nouvelle réglementation sur les GCS).

En 2018, le débasage de la ligne MERRI/DRCI à hauteur de 1 M€ s'est arrêté laissant les cotisations des membres financer à 100 % le CNCR en cohérence avec la volonté des membres et de toutes les conférences.

En conséquence, les cotisations se sont élevées en 2018 à 15 000 € pour les CHU/CHR et 5000 € ou 3000 € pour les autres établissements bénéficiant ou non de la dotation socle des MERRI (voir détail de la répartition des dépenses et des recettes ci-après).

A périmètre constant, le budget du CNCR se stabilise fondamentalement à 1 M€ (hors Chaire de management de 96 000€).

Perspectives et prévisions budgétaires du CNCR 2018 à 2020

Le tableau, ci-dessous, décrit le bilan de l'exécution budgétaire de 2016 à 2018 ainsi que l'estimation des recettes et des dépenses du CNCR à horizon 2020 afin de viser l'équilibre.

Le niveau des cotisations estimé des CHU/CHR, visant à permettre au CNCR d'atteindre cet équilibre économique, est donc de 8 000 € en 2017, 15 000 € en 2018, 25 000 € en 2019 et enfin 30 000 € en 2020. Ces hypothèses de travail se confirment si le CNCR maintient la baisse tendancielle de ses décaissements pour arriver, à missions inchangées et périmètre constant, à 1,15 M€ à terme.

En outre, le nombre estimé de Centres hospitaliers membres du CNCR, sur la période, ainsi que le montant des cotisations des établissements non universitaires, ci-dessus, sont explicités dans le tableau suivant :

Bilan 2016-2018 et prévisions d'exécution 2019 à 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
1. FONDS de Roulement au 1/01	390 034	608 299	820 535	341 655	171 155
2. ENCAISSEMENTS					
Fonds d'amorçage DGOS/ARSIF	1 000 000	1 000 000	0	0	0
cotisations CHU et CHR	256 000	256 000	480 000	800 000	960 000
cotisations CH avec MERRI	60 000	69 000	100 000	140 000	160 000
cotisations CH sans MERRI			24 000	24 000	24 000
Autres recettes	0	51 086	0	0	0
Formations (EHESP et autre)	444	5 000	5 000	5 000	5 000
A. TOTAL ENCAISSEMENTS	1 316 444	1 381 086	609 000	969 000	1 149 000
3. DECAISSEMENTS et engagements					
B. TOTAL DECAISSEMENTS	1 098 179	1 168 850	1 087 880	1 139 500	1 151 500
4. Impact sur FDR	218 265	212 236	-478 880	-170 500	-2 500
5. FONDS de roulement 31/12	608 299	820 535	341 655	171 155	168 655
6. Couverture des salaires par le FDR pour 2 mois	470 857	662 785	219 155	42 822	40 322
	2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Cotisations des CHU/CHR	8 000	8 000	**15 000**	**25 000**	**30 000**
Recettes CHU/CHR estimées	256 000	256 000	**480 000**	**800 000**	**960 000**
Nombre de CH et CHS estimé avec MERRI			20	20	20
Cotisations des CH et CHS estimée avec MERRI			**5 000**	**7 000**	**8 000**
Recettes CH et CHS estimées avec MERRI			**100 000**	**140 000**	**160 000**
Nombre de CH et CHS estimé sans MERRI			8	8	8
Cotisations des CH et CHS estimée sans MERRI			**3 000**	**3 000**	**3 000**
Recettes CH et CHS estimées sans MERRI			**24 000**	**24 000**	**24 000**

Les variables suivantes ne peuvent pas, comme chaque année, être estimées avec certitude dans le temps pour les raisons suivantes :

- nombre de Centres hospitaliers et Centres hospitaliers spécialisés adhérant au CNCR et le montant de leurs cotisations votées par l'Assemblée générale ;
- autres recettes possibles compte tenu des récentes restrictions appliquées aux GCS en matière de prestations de services.

Évolution des recettes et des dépenses estimées et impact sur le fonds de roulement

Le graphique présente ainsi, sur les bases décrites ci-dessus, les trajectoires suivantes :

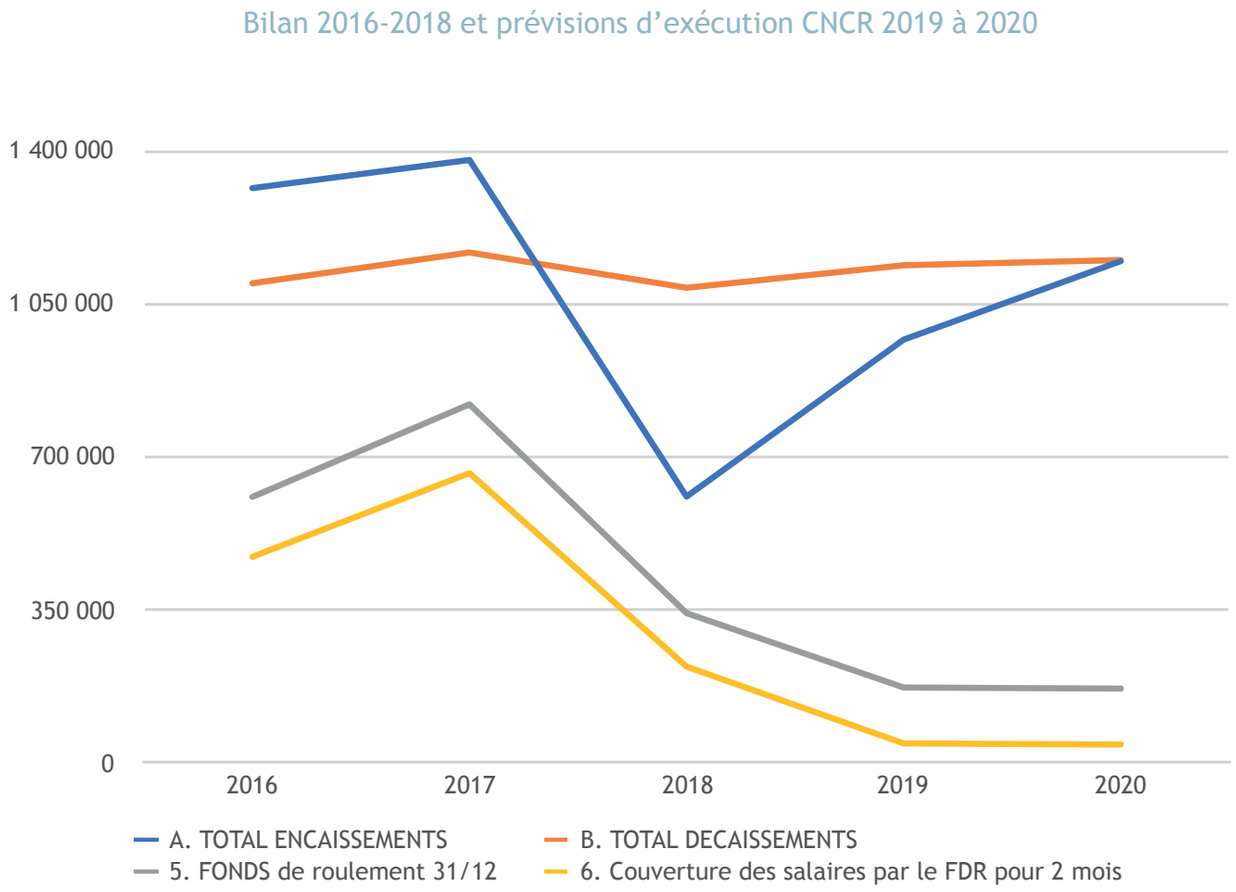

La répartition dans le temps des apports et des différentes recettes envisagées serait, si ces hypothèses de travail se confirment et si les membres en sont d'accord, la suivante :

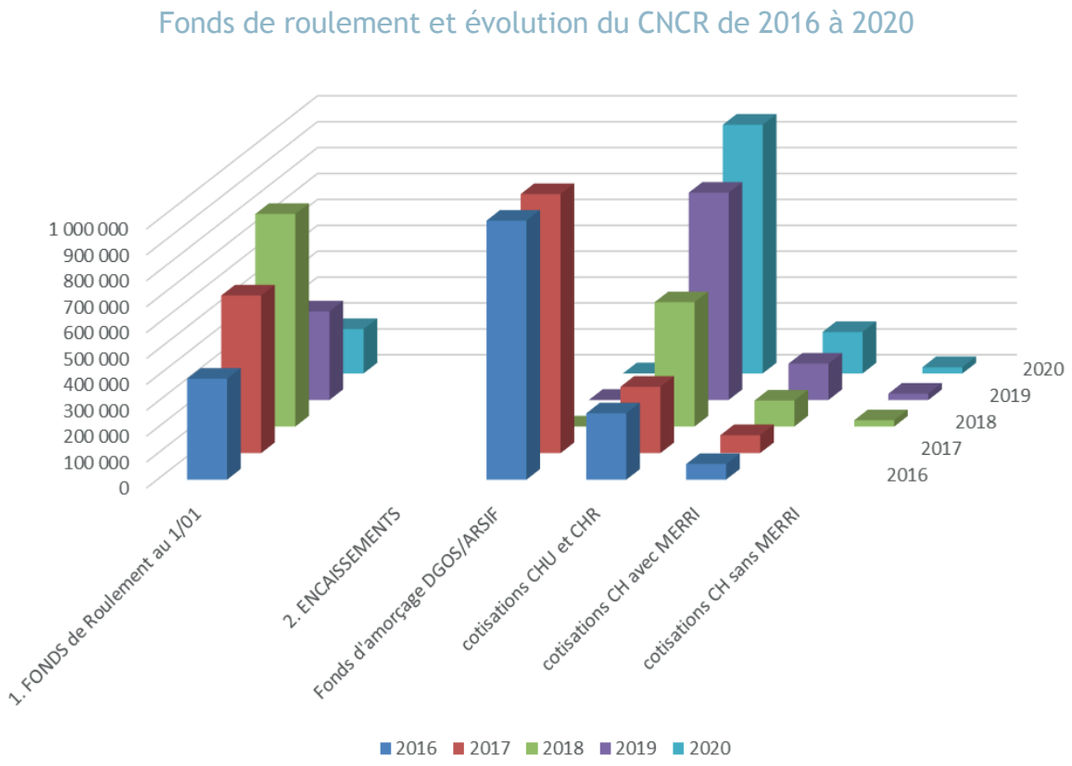

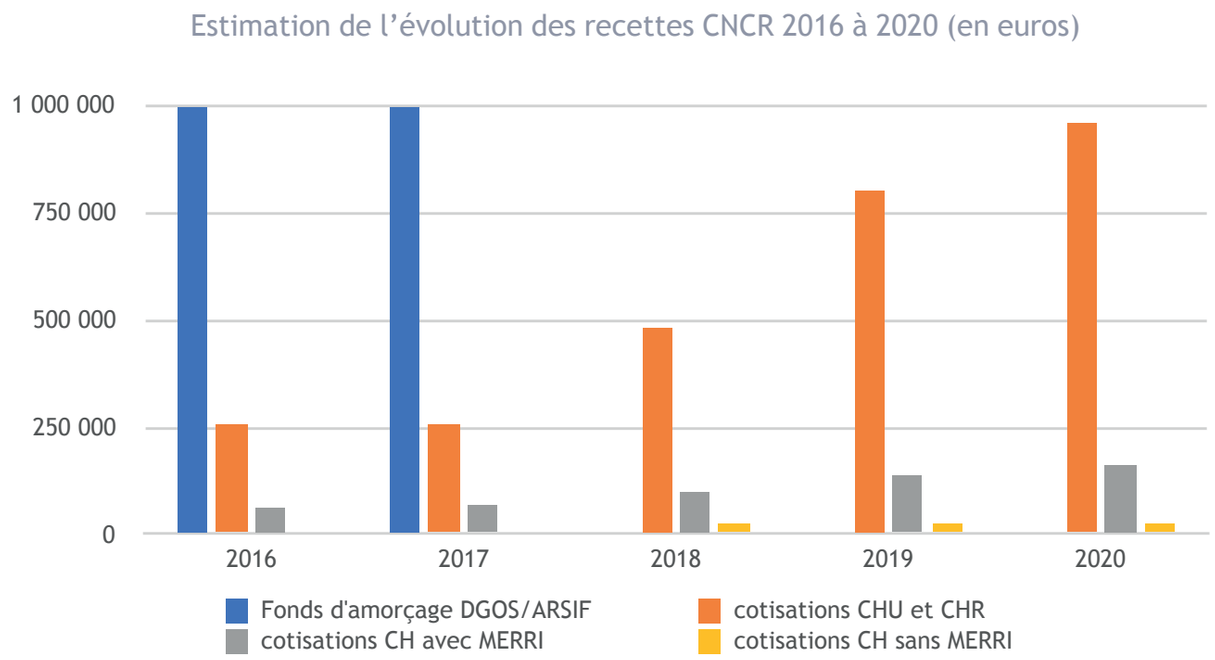

L'année 2018 a constitué ainsi une période importante pour le CNCR avec le basculement sur un modèle de financement assis uniquement sur des cotisations des membres.

COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION DE LA RECHERCHE

MARS 2019
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DU CNCR

WWW.CNCR.FR
CONTACT@CNCR.FR

CNCR

COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION
DE LA RECHERCHE

1, bis rue Cabanis
75014 Paris
www.cncr.fr